

JOURNAL

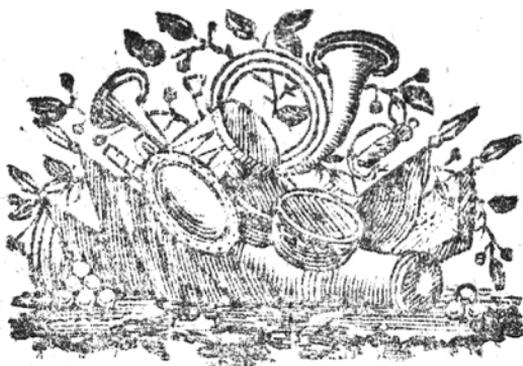
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JUILLET

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, v^e
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

*Suite des Livres nouveaux & d'assortimens
qui sont à vendre à Luxembourg chez
l'imprimeur de ce Journal, à très-juste
prix.*

Grammaire françoise, extraite des meilleurs
grammairiens françois; ou dialogues entre
un grammairien & son élève; ouvrage utile
à la jeunesse. Par Mr. R***. 8°. *Amsterdam*
1763.

Grammaire allemande de Gottsched, mise en
françois, en abrégé par Gottfried Quand,
12°. *Vienne* 1772.

Grammaire nouvelle, françoise & allemande,
par Mr. Gottsched, huitieme édition. in-8°.
Strasbourg 1778.

Grammaire françoise, par Mr. Restaut. Nouv.
édit. revue, corrigée & augmentée. in-12°.
Paris 1781.

Grammaire de Baublair, ou la perfection de
la langue françoise; ouvrage utile aux Alle-
mands qui veulent parler purement cette
langue. in-16°. *Hanau* 1769.

Grammaire allemande & françoise de Pepliers.
8°. *Leipzig*. 1767.

Grammaire de Veneroni, françoise, italienne
& allemande. 8°. *Vienne* 1778.

— Idem par une société de gens de lettres.
Stuttgart 1770.

Grammaire de Hilmar Curas, françoise - alle-
mande. 8°. *Vienne* 1771.

Grandeurs de Dieu dans les merveilles de la
nature; poëme par Mr. Dulard. gr. in-8°.
Paris 1751.

Guide du fermier, ou instructions pour éle-
ver, nourrir, acheter & vendre les bêtes à
cornes, brebis, moutons, agneaux & co-
chons. 2 vol. in-12°. *Paris* 1770.



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. JUILLET

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Épître à un Matérialiste. Par Mr. Morel, docteur, professeur de rhétorique au collège Royal-Bourbon d'Aix. A Liège, chez Defoer 1783. Broch. de 22 p. Prix 10 sols.

Cette Epître, pleine d'excellentes réflexions, & animée du feu de la poésie, a paru particulièrement digne du public éclairé, dans un tems où toutes les productions littéraires se ressentent de la glace comme des erreurs de

la philosophie. On ne pouvoit caractériser ce fléau avec plus de justesse & d'énergie, que n'a fait l'auteur dans cette épigraphe tirée de la *Pharsale* & très-ingénieusement appliquée à son objet :

Metuitque timeri

Nil metuens.

Le poète débute par le contraste frappant que présente le passage de la religion à l'impiété, de la délicieuse jouissance de la vertu aux dégradantes illusions du vice : c'est la paraphrase de ce beau vers de Perse :

Virtutem videant, contabescantque relicta.

Une fausse lueur t'égaré désormais :

Ils ne sont plus, ces tems de candeur & de paix,
Où les devoirs de l'homme & les plaisirs du

De tes jours innocens faisoient l'heureux par-
tage.

Pour rassurer un cœur sans relâche agité,

Ton esprit soulevé court dans l'impiété,

Du sentier des vertus, audacieux transfuge,

Chercher contre Dieu même un horrible re-
fuge,

Et de sa propre gloire en secret frémissant,

Tremblant d'être immortel, invoquer le néant.

Après avoir exposé le système du déiste qui reconnoit un Dieu, mais ne veut pas qu'il s'intéresse à la conduite & à la destinée des hommes, le poète réfute cette absurde & désolante erreur.

Quel démon t'a soufflé ce funeste délire ?

Quoi ! d'un Être infini tu reconnois l'empire,

Et ton esprit armé d'un sophisme impudent,

Arrache l'homme à Dieu pour le rendre au
néant ?

Ah ! s'il nous méconnoit , si cet Être impassible ,
 Des vices , des vertus spectateur insensible ,
 Au hazard en naissant , voulut nous confier ,
 Si la mort au tombeau m'enchaîne tout entier ,
 Je ne le connois plus ; ton horrible système
 En détruisant mon ame , anéantit Dieu même.
 L'image du Très-Haut ! Quoi ! ce sublime esprit ,
 L'être qui se souvient ; aime , sent , réfléchit ,
 Ne seroit à tes yeux qu'une argile grossière !
 L'esprit des Loix seroit l'enfant de la matiere !
 Quoi ! ce raïon divin , quand d'insensibles corps
 Des siecles conjurés repoussent les efforts ,
 Seul oublié du Dieu que lui seul il adore ,
 Chef-d'œuvre infortuné , ne verroit qu'une

aurora !
 Insensé ! j'en crois mieux un sentiment vain-
 queur ,
 Le néant m'épouvante & répugne à mon cœur ;
 Pour l'homme cette idée est affreuse , & contre

elle
 Sa vie est ici bas une lutte éternelle ;
 Il la fuit , il l'écarte ; inquiet , agité ,
 Il brave mille morts pour l'immortalité.

L'auteur en voulant donner à cette der-
 niere réflexion trop d'étendue , l'affoiblit , &
 confond l'immortalité de l'existence avec le
 desir de la renommée , qui dans le fonds n'est
 que vanité & inconséquence ; mais après cet
 écart passager il reprend une maniere de rai-
 sonner plus consistante & plus ferme. Il ré-
 fute la vaine objection de Lucrece touchant
 le rapport de l'ame avec l'état de ses organes ,
 & continue de la sorte :

Ah ! si notre nature , au malheur condamnée ,
 Doit d'une double mort subir la destinée ,
 A mon cœur déréglé tout devient donc permis !
 Quoi ! j'aimerois Néron , à l'égal de Louis !
 N'ayant dans tous mes vœux que l'intérêt pour
 guide ,
 Je puis être à mon gré parjure , parricide !

Nier effrontément un dépôt confié !

Enfoncer un poignard au sein de l'amitié !

Que dis-je, malheureux, tes funestes maximes
Vont me faire un besoin, un devoir de ces
crimes :

Je dois être en un mot, si je ne crains plus rien,
Ou raisonneur absurde, ou mauvais citoyen.

Tel est le dogme affreux & la morale impure

Qu'autrefois dans Athene enseignoit Epicure,

Quand ce sage pervers, d'un souffle corrompu,
Alloit au fond des cœurs étouffer la vertu ;

Ivre de son poison, l'ingénieux Lucrece

En offrit aux Romains la coupe enchanteresse,

Et vengeant l'univers par ses chants séducteurs,

Perdit la république, en détruisant les mœurs.

L'inutilité des loix, le vain effort de tout
genre d'autorité sans la sanction de la religion,
est excellemment exprimé dans les vers sui-
vans :

Insensé ! sans les mœurs que peut la politique ?
Son empire est borné. Son glaive protecteur,
En arrêtant le bras, n'agit point sur le cœur.
Et crois-tu que toujours sa lumière douteuse,
Eclaire du méchant la marche tortueuse ?

Dans le fond des déserts, dans l'ombre de la
nuit,

C'est en vain trop souvent que son œil le pour-
suit.

Mais il est une loi plus terrible & plus sûre ;
Fatale au meurtrier, formidable au parjure :

Cette loi respéroît au fond du cœur humain,

Quand la main de Solon l'exprima sur l'airain.

Dans l'ame des pervers cette loi vigilante

Aiguise du remords la pointe dévorante,

Et bravant des flatteurs les séduisantes voix,

Va jusques sur le trône épouvanter les Rois.

Dans l'horreur de la nuit, en leur lit solitaire,

Elle éveilloit Néron, elle effraioit Tibere ;

Le rival de Pompée entendoit ses accens,

Quand courant asservir les Romains frémissans,

De sa patrie en pleurs l'effigie éperdue,
 Aux bords du Rubicon, vint s'offrir à sa vue. (a)
 Il vit ses flancs ouverts & ses membres meur-
 tris,
 D'épouvante & d'horreur ses sens furent saisis,
 Et son ambition, ni le fracas des armes,
 Ne pouvoient dans son ame endormir les alar-
 mes.

Le malheur de l'homme, dans le systême
 de l'anéantissement, est peint avec des cou-
 leurs vives & vraies; c'est un morceau som-
 bre & sublime digne des *Nuits d'Young* *,
 plein de cette philosophie profonde & salubre
 qui guérit l'homme de ses maux en lui décou-
 vrant l'aspect de l'éternel avenir :

* Sept.
 1771. p. 260.

A ma sublimité je dois mon infortune ;
 Mon cœur m'affujétit, ma raison m'importune,
 Et dans le désespoir de mon sort inhumain,
 Du stupide animal je brigue le destin.
 L'insecte vit du moins exempt d'inquiétude ;
 Le bonheur de ses sens est son unique étude ;
 Et moi persécuté d'un cruel souvenir,
 Victime du présent, souffrant dans l'avenir,
 Je maudis mille fois la main impitoiable
 Qui me rendant si grand, m'a fait si misérable.
 La route de la vie, à mon œil attristé,
 N'offre qu'un champ hideux de serpens infesté.
 Nous ne le voions pas, aveugles que nous
 sommes !

Les chaînes du malheur pesent sur tous les
 hommes,
 Tout mortel en ressent l'inflexible pouvoir ;
 Qui n'est point malheureux est obligé d'en voir.
 Ah ! si ses traits du moins, lancés par la justice,
 Respectant la vertu, ne frappoient que le vice !

(a) Ut ventum est parvi Rubiconis ad undas,
 Ingens visa duci patriæ trepidantis imago,
 Clara per obscuram, vultu mœstissima,
 noctem. *Lucan. Pharsal. lib. 1.*

Mais par-tout au mépris le mérite est livré,
 Le crime florissant leve un front honoré. . . .
 Vois ce mortel hideux d'impostures nourri,
 Ce scélérat profond dans l'ombre recueilli,
 Une horrible gâtté brille en son œil farouche,
 Et le sourire amer grimace sur sa bouche ;
 Sans doute en ce moment il compose son fiel.
 C'est lui qui chez Thémis, tranquillement cruel,
 Du venin de sa langue, au mensonge aguerrie,
 De l'innocent trop foible osa souiller la vie ;
 D'autant plus redoutable en son aversion,
 Que le sang-froid toujours régla sa passion,
 Et que de ses complots, ourdis dans le silence,
 Il confia la trame aux mains de la prudence . . .
 Cependant il triomphe, il jouit à la fois
 Et du calme du ciel, & du courroux des loix :
 Et tu crois que la mort à ses vœux favorable,
 Rende enfin au néant ce mon'trueux coupable !
 Que le Ciel doit souffrir qu'un cynique effronté,
 L'ait bravé si longtems avec impunité !
 Non, qui souffre le crime, en devient le com-
 plice ;
 Aux pleurs de l'innocent Dieu promet son sup-
 plice,
 Et le coup qui l'arrache à son sort trop heureux,
 Des vengeances du Ciel n'est qu'un prélude af-
 freux.

Un bel & solide esprit a dit : " Bénissons
 „ à jamais les poètes, les prêtres & les po-
 „ litiques, s'ils sont les inventeurs d'une
 „ aussi sublime & aussi charmante illusion
 „ que celle d'une ame immortelle, destinée
 „ à un bonheur éternel. C'est l'occasion de
 „ dire, que le besoin est le pere de l'inven-
 „ tion ; car nous avons en effet grand besoin
 „ de l'espérance d'une autre vie pour nous
 „ consoler de celle-ci „ Cette pensée est
 heureusement rendue dans les vers suivans :

Doux espoir ! si tu n'es, hélas ! qu'une chimere,
 Demeure, je crains trop une horrible lumiere,

Mais la voix de mon cœur ne me trompera pas ;
 Oui, je meurs pour renaitre. Oui, mon ame
 au trépas,
 Dissipant les erreurs que l'Athéisme enfante,
 Des débris de mon corps sortira triomphante.
 O sentiment profond de l'immortalité !
 Toi seul verses le calme en un cœur agité. (a)
 Des soucis ténébreux empreints au front du sage
 Ton raïon bienfaisant éclaircit le nuage.
 Si perdant son ami, si trahi par l'amour,
 Et du mépris cruel poursuivi sans retour,
 Sous les traits du malheur son ame est accablée,
 Il repose sur toi sa douleur consolée ;
 Délaiïé des mortels, Dieu lui reste du moins,
 Qu'importe ? il a son cœur & le Ciel pour té-
 moins.

Par des effets tout contraires, mais égale-
 ment vrais & trop sensibles, le désespoir naît
 de la doctrine des incrédules, & produit le
 suicide, un des grands fléaux de la généra-
 tion actuelle, qui la réduiroit au néant avec
 celle qu'elle prépare, si de telles erreurs pou-
 voient enfin gagner la multitude, & si le
 cœur de l'homme ne résistoit trop fortement
 à une philosophie meurtrière pour que son
 empire pût devenir général.

Mais toi, toi qui prétends que leur folle pru-
 dence
 Doit être des humains l'unique providence ;
 Si de la pauvreté l'opprobre t'investit,
 Si de Thémis trompée un arrêt te flétrit,
 Quel sera ton asyle en cet état funeste ?
 Un affreux désespoir est le seul qui te reste.
 On te verra, cédant aux rigueurs de ton sort,
 Demander à ta main le bienfait de la mort,
 Et n'écoutant bientôt qu'une aveugle furie,
 Périr, malgré le Ciel qui t'ordonnoit la vie.

(a) *Diverses réflexions analogues*, Sept. 1771,
 p. 160.

1. Juillet 1784.

323.

vere de quelques légères inadvertences. Je me suis contenté de supprimer dans l'ouvrage même, lorsqu'on l'a reproduit dans nos provinces, quelques notes parasites & peu réfléchies, & les ai remplacées par d'autres. *



Oraison funèbre de Monseigneur Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, prononcée en présence de l'assemblée du clergé, de son président Monseigneur le cardinal de la Rochefaucault, & de plusieurs autres archevêques & évêques, le 20 Décembre 1782, dans l'église paroissiale de saint Roch. Par Mr. l'abbé Ferlet, chanoine de Saint-Louis du Louvre. A Paris, chez Moutard; à Bruxelles, chez B. le Francq; à Liege, chez Demazeaux & Lemarié. vol. in-8°. de 48 pages. Prix 15 sols.

UN des plus éloquens & des plus judicieux Peres de l'Eglise disoit que c'étoit une chose absolument injuste & inconséquente de supprimer “ l'éloge des hommes qui se
” sont distingués par leur piété, sur-tout
” dans un siècle où l'on accorde des honneurs
” extraordinaires aux ennemis déclarés de la
” foi, dans une ville que des exemples mul-
” tipliés

* Dans la seconde note, l. 3 de la page 9, après immédiate il faut placer un point, sans quoi le sens devient inintelligible.

„ triplés de vertus pourroient à peine sauver,
 „ & dont la frivolité criminelle s'amuse éga-
 „ lement de l'auguste majesté de la religion
 „ & des jeux profânes de la scene (a) „
 On comprend sans peine la justesse de l'ap-
 plication que l'orateur fait de ces paroles (b).
 Des gens qui avoient *memores iras*, étoient
 parvenus à faire suspendre l'impression de l'é-
 loge du célèbre archevêque ; mais il paroît
 aujourd'hui avec privilege du Roi & la plus
 honorable approbation. Non-seulement il sera
 lu avec empressement de toutes les personnes
 zélées pour la gloire des vertus chrétiennes
 & pastorales ; mais “ les indifférens & les gens
 „ du monde ne verront pas sans quelque
 „ intérêt le portait d'un homme respectable,
 „ qui a toujours été conséquent dans ses
 „ principes , & qui , au milieu de la pusilla-
 „ nimité de son siecle, eut un caractère aussi

(a) *Neque enim alioqui pium nec tutum est, cum impiorum hominum vita memoriæ prodatur, eximios pietate viros silentio prætermittere, idque in ea civitate quam vix etiam multa virtutis exempla servare possint, quippe quæ, ut circos & theatra, ita res quoque divinas produdo habeat.* Gregor. Nazianz. in obitu Athanasii.

(b) Que peut-on ajouter à l'énergie de la suite de ce passage ! “ Dans la ville où j'éleve
 „ aujourd'hui ma voix tout est loué, si ce n'est
 „ les vertus chrétiennes. Tout est encouragé,
 „ si ce n'est les mœurs. O honte ! n'a-t-on
 „ pas des hommes assez aveugles, pour cou-
 „ ronner le corrupteur de son siecle, & pour
 „ décerner une espece d'apothéose à son om-
 „ bre encore vivante ? ”

„ soutenu , aussi vigoureusement prononcé
 „ que celui des plus grands hommes de l'an-
 „ tiquité. „

La division du discours n'a rien de tran-
 chant , mais elle est propre à rassembler les
 traits principaux qui peignent l'illustre arche-
 vêque. M^r. l'abbé F. considère d'abord l'é-
 lévation de son ame & la fermeté de son cou-
 rage ; il l'envisage ensuite dans l'administra-
 tion de son diocèse & dans l'exercice de sa
 charité. La fermeté du prélat s'étoit annoncée
 par le refus du siège auquel il avoit été ap-
 pellé. “ Trois fois le feu Roi lui écrit pour
 „ l'engager à venir remplir le siège des De-
 „ nis & des Marcelle ; trois fois ce Monar-
 „ que en reçoit un refus , qui , lui prouvant de
 „ plus en plus la bonté du choix qu'il a fait ,
 „ le détermine enfin à parler en maître , &
 „ à mêler des ordres à ses prières. A ce lan-
 „ gage , Beaumont ne peut plus méconnoi-
 „ tre la voix de Dieu , & il se baisse enfin sous
 „ le fardeau , quelque redoutable qu'il lui
 „ paroisse. „

Le parallele que fait l'orateur de l'insensi-
 bilité , ou si l'on veut , de la stupidité stoi-
 cienné avec la fermeté du chrétien , mon-
 tre d'une maniere bien saillante combien l'es-
 prit & les maximes de l'Evangile sont supé-
 rieurs à tout ce qu'il y a de plus vanté dans
 la sagesse de l'antiquité profâne. “ Rien de
 „ plus pompeux que les traits sous lesquels
 „ l'orgueil de la philosophie païenne repré-
 „ sentoit le sage qu'elle prétendoit former.
 „ Le plus beau spectacle aux yeux de l'Eter-
 „ nel ,

Senec. „ nel , disoit-elle , c'est le sage luttant con-
 „ tre l'adversité ; lors même qu'il tombe , il
 „ combat encore à genoux. L'homme juste ,
 „ disoit-elle encore , l'homme inébranlable
 „ dans ses résolutions , se rit des vains ob-
 „ stacles qu'on lui oppose , & l'univers s'é-
 „ crouleroit , qu'il demeureroit ferme au mi-
 „ lieu de ses ruines. Ce modele de vertu que
Horat. „ le paganisme annonçoit avec tant de faste ,
 „ ne peut être l'ouvrage , ni de la nature ,
 „ ni des passions humaines ; la religion seule
 „ peut le montrer à la terre , parce qu'elle
 „ seule présente à l'homme des motifs assez
 „ forts pour le soutenir & pour l'élever au
 „ dessus de lui-même. Quels sont ces motifs ,
 „ Messieurs ? Notre prélat va vous les expli-
 „ quer , & vous dévoiler son âme toute en-
 „ tière „. *Je conviens* (disoit-il dans une lettre
 écrite de sa main à un de ses amis , avec toute
 la noblesse & toute l'onction d'un cœur chré-
 tien qui s'épanche) *je conviens que nous*
voïons des événemens qui sont capables de
jetter l'ame dans la plus profonde tristesse ,
& qui paroissent , en quelque sorte , plus dif-
ficiles à supporter que la mort même ; mais se
trouvera-t il quelque chose au dessus de nos for-
ces , si nous ne manquons pas de confiance
en Dieu ; si nous sommes aussi persuadés que
nous devons l'être , que rien n'arrive que d'a-
près les décrets de sa sainte Providence ; si
nous bénissons , si nous adorons la main qui
nous frappe ; si nous pensons que Dieu ne
permet peut-être tout ce qui nous afflige ,
que pour notre sanctification , & que la ri-
gueur

gueur de nos épreuves & la patience avec laquelle nous les soutiendrons, seront sans doute la mesure des récompenses que nous devons attendre de sa bonté ? Regardons les souffrances, continuoit-il, comme le caractère de sa prédilection ; jettons les yeux sur la Croix, & nous comprendrons combien les nôtres sont légères.

“ Voilà ce qui soutient les héros chrétiens ;
 ” voilà ce qui soutenoit le nôtre au milieu
 ” de ses disgrâces. Voyez-le dans cette petite
 ” ville ; il y est aussi tranquille, aussi grand,
 ” que lorsqu’il marchoit au milieu de sa mé-
 ” tropole, dans tout l’appareil de sa dignité,
 ” & environné d’un peuple nombreux qui
 ” se courboit avec respect sous la main de
 ” son bienfaiteur. Suivez-le dans ces climats
 ” éloignés ; avec quel transport il salue la
 ” terre qui l’a vu naître, & qui lui retrace
 ” le doux souvenir de son enfance ! Mais sur-
 ” tout fixez vos regards sur ces sombres fo-
 ” rêts, & contemplez-le parmi les pieux fan-
 ” tômes qui les habitent. Sous un ciel
 ” qui paroît toujours armé de la colere di-
 ” vine, dans un pais où la nature refuse
 ” de fourire à des victimes volontaires que
 ” la religion immole à chaque instant, il
 ” passe des jours paisibles & heureux ; &
 ” c’étoit une des époques de sa vie qu’il se
 ” rappelloit avec la plus vive satisfaction. „

Les réflexions que fait ensuite l’orateur sur la fermeté, sur cette constance & immobilité d’ame sans laquelle il ne se fait pas de bien solide en ce monde, sont bien intéres-
 santes

à Lagny.

en Périgord.

à l’abbaye de la Trappe.

iantes dans un tems où la froide & indifférente philosophie a relâché tous les ressorts des ver us, affoibli l'impression du devoir, & placé avant toute chose le bien-être personnel & momentané. " Quelle que soit la place
 „ que l'on occupe, point de grands hommes
 „ sans la fermeté ; c'est elle qui ferme les
 „ yeux du magistrat sur toute espece de con-
 „ siderations humaines, pour ne lui laisser
 „ voir que la loi & son devoir ; c'est elle
 „ qui, rendant le guerrier supérieur aux pé-
 „ rils, aux obstacles & aux revers, le place
 „ au rang des héros. Seroit elle donc moins
 „ nécessaire à un successeur des Apôtres, qui
 „ se trouve si souvent dans des circonstances
 „ où il pourroit dire comme St. Paul : Si je
 „ plaïsois aux hommes, je ne serois plus le
 „ serviteur de Jesus Christ : *Si adhuc homi-*
 „ *nibus placerem, Christi servus non essem.* „
 „ Récompenser & punir par justice, &
 „ jamais par complaisance ou par caprice ;
 „ maintenir la discipline ecclésiastique avec
 „ d'autant plus de vigueur, que le relâche-
 „ ment est plus général ; veiller sans cesse sur
 „ des ouailles chéries, les défendre contre
 „ cette foule de loups dévorans qui portent
 „ écrits sur leur front les mots de *philoso-*
 „ *phie & d'humanité* ; combattre sans ména-
 „ gement l'erreur, & la foudroier sous quel-
 „ que forme qu'elle se présente ; s'immoler,
 „ s'il est nécessaire, pour la conservation du
 „ précieux dépôt de la foi ; se refuser con-
 „ stamment à tout pacte avec l'iniquité ; bra-
 „ ver la haine, dont une crainte excessive,
 suivant

„ suivant le langage d'un ancien , rend inca-
 „ pable de regner ; braver quelque chose de
 „ plus redoutable encore pour la vertu , l'il-
 „ lusion des grandeurs , & couvrir de son
 „ corps la borne sacrée qui sépare l'héritage
 „ de Jesus-Christ des domaines de ce monde :
 „ voilà une partie des devoirs d'un évêque ;
 „ & pourra-t-il les remplir sans une force &
 „ sans une vertu plus qu'humaines ? Mon
 „ frere , disoit St. Cyprien au Pape Corneille ,
 „ dans cette admirable lettre qu'il lui écrivit
 „ contre les hérétiques ; mon frere , si nous
 „ en sommes réduits à redouter l'audace des
 „ hommes pervers , & à souffrir que leur har-
 „ dieuse nous arrache ce que le droit & les
 „ loix de la justice leur refusent , c'en est
 „ fait de la vigueur de l'épiscopat : *Actum*
 „ *est de episcopatus vigore* ; c'en est fait de
 „ ce pouvoir sublime & divin , qui nous a
 „ été donné pour gouverner l'Eglise. Nous
 „ ne pouvons être ni demeurer Chrétiens , si
 „ nous avons la lâcheté de craindre les mena-
 „ ces & les pièges des méchants. „

„ Remontons plus haut , & écoutons Dieu
 „ lui même parlant aux prophetes. Les en-
 „ voie-t-il annoncer sa parole à son peuple ?
 „ tout ce qu'il leur recommande , c'est de
 „ ne pas craindre. Ne les crains pas , dit-il à
 „ Jérémie ; j'élèverai ton ame au dessus de
 „ la terreur. Je t'ai établi aujourd'hui comme
 „ une ville forte , comme une colonne de
 „ fer , comme un mur d'airain , pour résister
 „ aux Rois de Juda , à ses princes , à ses

„ prêtres & à son peuple (a). Veut-il rassu-
 „ rer Ezéchiel qu'il honore d'une semblable
 „ mission ? Je t'ai donné, lui dit-il ; quoi,
 „ Messieurs ? est-ce la science pour connoi-
 „ tre les hommes & leurs passions diverses ?
 „ est-ce une politique raffinée pour manier
 „ habilement les affaires, ou une certaine
 „ flexibilité de caractère pour les concilier ?
 „ est-ce enfin l'éloquence pour émouvoir &
 „ persuader les nations ? Non, c'est la fer-
 „ meté. Je t'ai donné, lui dit-il, une tête
 „ plus forte que celle de tes ennemis (b) ;
 „ c'est-à-dire, que les complots des méchans
 „ & leurs vaines menaces viendront échouer
 „ & se briser contre elle ; &, comme si cette
 „ expression sublime avoit encore paru trop
 „ foible à l'Esprit saint, il la fortifie par des
 „ images & par des comparaisons tirées des
 „ corps les plus solides & des matières les plus
 „ impénétrables qui soient dans la nature :
 „ *Ut adamantem & ut silicem dedi faciem*
 „ *tuam* „. L'orateur parle ensuite de l'estime
 „ générale que s'étoit conciliée l'illustre prélat,
 „ du constant attachement qu'eut pour lui Louis

(a) *Ne formides a facie eorum : nec enim timere te faciam vulvum eorum. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, & in columnam ferream, & in murum æreum, super omnem terram, regibus Juda, principibus ejus & sacerdotibus & populo terræ. Jer. I. 19.*

(b) *Ecce dedi faciem tuam valentiorē faciebus eorum, & frontem tuam duriorē frontibus eorum. Ezech. III. 2.*

XV, le Dauphin, & toute la famille royale, de l'éloge qu'en fit le Roi de Prusse, de l'admiration que les Anglois ne purent lui refuser &c. Tant il est vrai que la vertu uniforme & conséquente, immobile dans ses principes & ses opérations, ne peut manquer, après des luttres souvent longues & pénibles, d'enlever tous les suffrages!

Il y a quelque chose de sombre & de profondément senti par les personnes qui méditent l'avenir, dans le passage suivant, que l'orateur termine d'une manière touchante & animée. " Que dirai-je davantage, Messieurs?

" *Les jours deviennent mauvais.* Un chagrin
 " superbe, une inquiète curiosité, un dégoût
 " secret pour tout ce qu'il y a de plus res-
 " pectable, avant-coureurs ordinaires des
 " grandes révolutions, tourmentent les esprits
 " & semblent menacer l'Eglise. La piété du
 " Souverain sous lequel nous avons le bonheur
 " de vivre, doit rassurer la génération pré-
 " sente. Jamais il ne souffrira que sous son
 " règne on porte la moindre atteinte au dé-
 " pôt de la foi, qui lui a été transmis avec
 " le sang de St. Louis, dont il imite si glo-
 " rieusement les vertus chrétiennes & politi-
 " ques. Mais si, dans la suite des tems, ce
 " tonnerre qui, pour ainsi dire, ne fait en-
 " core que gronder dans l'éloignement, ve-
 " noit à éclater sur nos têtes; ah! que le
 " pontife, qui occupera le siège de la capi-
 " tale, se rappelle alors le nom de Beaumont;
 " qu'il aille sur son tombeau: sa cendre lui

*Quoniam
 dies mali
 sunt. Ephes.
 5.*

„ criera : Crains Dieu ; n'aie point d'autres
 „ crainte, & tu feras invincible. „ (a)

L'administration d'un grand diocèse, plus difficile encore à gouverner par sa nature que par son étendue, dont le centre contient tous les genres d'obstacles au bien & présente au zèle tous les genres de combats, fait le sujet du second tableau où l'on peint le célèbre prélat, où l'on représente son activité, sa vigilance, son assiduité au travail, & surtout son admirable charité avec des couleurs aussi vives que vraies. “ Perpétuellement tourmenté par la crainte de manquer à quelque partie de son devoir dans une administration si compliquée, il en embrassoit lui seul tout l'ensemble, sans dédaigner de descendre jusqu'aux plus petits détails, & il avoit sans cesse sous les yeux cette vaste machine dont il faisoit mouvoir tous les ressorts. Pénétré du véritable esprit de la dévotion, mais soigneux d'en éviter les écarts ou les pieux excès, il pensoit que si l'anachorete doit se consacrer par état à la vie contemplative, l'action est le principal devoir d'un évêque, & qu'il prie quand il travaille. Aussi, gouvernement général & particulier de son diocèse, correspondance sans bornes dans ses rapports comme dans

(a) On diroit que ce trait est une réminiscence de ce vers de Racine dans *Athalie* :
 Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point
 d'autre crainte.

„ ses objets , distributions charitables , admi-
 „ nistration temporelle , économie domesti-
 „ que , il suffisoit à tout. Soit qu'il écoutât
 „ cette foule de citoiens de tout état qui ve-
 „ noient l'entretenir de leurs intérêts ; soit
 „ qu'il fût assis à la tête des docteurs de la
 „ loi , ou au milieu de ces hommes respecta-
 „ bles que leur charité rend les protecteurs
 „ des établissemens destinés à l'indigence ; par-
 „ tout il montroit , non cet esprit léger &
 „ brillant qui plaît tant à notre frivolité ,
 „ mais cette précision d'idées , ce bon sens
 „ exquis qu'on peut appeller le génie des
 „ hommes en place. En un mot , si la sienne
 „ ne lui permettoit pas de tout faire , elle
 „ ne pouvoit l'empêcher de tout voir , &
 „ lui seul , lui seul gouvernoit. . . . „ Que
 „ de sagesse & de bonne philosophie dans les
 „ réflexions qui terminent ce passage si plein
 „ d'excellens exemples pour les ministres de
 „ l'Eglise ! “ Sans doute , s'il s'étoit livré au
 „ jeu , à la dissipation , aux plaisirs de la ta-
 „ ble , sans doute il lui auroit fallu des mi-
 „ nistres pour regner sous son nom , & pour
 „ tenir le timon des affaires qui auroit échappé
 „ de ses mains ; il ne lui fallut que des coë-
 „ pérateurs. Ses vertus lui rendoient tout au-
 „ tre secours inutile ; elles le multiplioient
 „ en quelque sorte , & au lieu de ces souf-
 „ divisions d'autorité qui , entre autres dé-
 „ fauts , ont celui d'introduire dans le gou-
 „ vernement une marche pénible , inégale &
 „ contradictoire , elles donnoient au diocèse
 „ un seul chef , qui , par une suite néces-

„ faire, joignoit l'unité des principes à l'unité
 „ du pouvoir. „

Les plus grands adverfaires de M^r. de Beaumont convenoient que rien n'égaloit fa libéralité envers les indigens, & la prudente charité avec laquelle il envoioit des fecours à tous les genres de malheureux. Avec un revenu dix fois plus confidérable, une bienfaifance ordinaire, n'eût pas opéré la moitié du bien que l'ingénieufe & agiffante charité du prélat trouva le moien de faire non-feulement dans fon diocefe mais dans les provinces les plus éloignées de la capitale. M^r. F. nous apprend à cette occafion une anecdote qui montre excellemment combien ce qu'il faisoit en effet paffoit l'idée qu'on avoit de ce qu'il pouvoit faire. “ Sa charité étoit fi
 „ incroyable, elle produifoit des effets fi mul-
 „ tipliés & fi étonnans, que le public ne
 „ pouvoit les expliquer fans avoir recours à
 „ la calomnie, prétendant que fon premier
 „ pafteur ne foulageoit tant d'infortunés
 „ qu'aux dépens de fon exactitude à fatisfaire
 „ fes propres créanciers. Ce bruit, qui dé-
 „ mentoit l'efprit de justice dont le prélat
 „ étoit animé, fit néanmoins impreflion même
 „ fur des ames honnêtes; & l'on vit un ci-
 „ toien riche & vertueux venir offrir la plus
 „ grande partie de fa fortune, pour paier,
 „ difoit-il, les dettes de fon archevêque ex-
 „ pirant, & pour préferver fa mémoire d'une
 „ tache qui auroit réjailli fur la religion. Que
 „ cet homme respectable, quel qu'il foit
 „ (car il a voulu refter inconnu), reçoive

„ ici mon hommage au nom de cette même
 „ religion, dont les intérêts lui sont si chers.
 „ Mais il vit bientôt par lui-même combien
 „ ses craintes étoient vaines. „

“ En effet, des époques fixes & réglées
 „ apportoient aux artisans le prix de leurs
 „ sueurs, & jamais Beaumont ne se permit
 „ aucun emprunt. Tous les mois il calculoit
 „ les ressources que ses aumônes lui avoient
 „ ôtées, & celles qui lui restoit encore.
 „ Lorsque celles-ci étoient devenues trop mo-
 „ diques, il attendoit que de nouvelles ri-
 „ chesses eussent rétabli l'équilibre. Dans au-
 „ cun tems sa charité ne fut entièrement ta-
 „ rie; mais la nécessité lui en faisoit quel-
 „ quefois suspendre le cours, ou plutôt il
 „ en ouvroit ou en fermoit différens rui-
 „ feaux, selon que la source étoit plus ou
 „ moins féconde. Le bon ordre qui regnoit
 „ dans ses affaires domestiques, son écono-
 „ mie, sa frugalité, ses privations person-
 „ nelles, que dirai-je ? une bénédiction se-
 „ crette attachée aux œuvres de miséricorde,
 „ tout cela empêchoit que les trésors où il
 „ puisoit sans cesse ne fussent jamais épuisés,
 „ tels que ce vase de la veuve de Sarepta,
 „ qui verfoit d'éternelles richesses. (a)

L'orateur finit par un parallèle plein d'in-
 struction & de sentiment des fruits de la re-
 ligion & de la philosophie du jour, trop sen-
 sibles

(a) Voyez deux touchantes anecdotes dans le J. du 1 Juin 1784, p. 186.

fibles dans leur opposition pour qu'on puisse s'y méprendre , trop contraires dans leur résultat pour qu'il puisse y avoir quelque difficulté dans le choix. “ Voiez la déplorable morale du jour, la différence qu'il y a entre les prêtres de Baal & ceux du Dieu d'Israël. Ceux là vont semant de cruelles doctrines, substituant aux biens qui attachent à la société, à la patrie, à la religion, l'intérêt personnel qui les brise tous; enlevant au malheur sa consolation, à la prospérité son frein, aux Monarques leurs sujets, à Dieu ses adorateurs. Ceux qui suivent leurs dogmes funestes, vils esclaves de leurs passions, deviennent des fils dénaturés, des époux infidèles, des peres barbares, des amis perfides; & en effet, avoir des vertus quand on est persuadé qu'elles ne sont que des préjugés, seroit une inconséquence de plus: mais leurs passions mêmes sont bientôt la cause & l'instrument de leur supplice. Eh! quel siècle enfanta jamais un plus grand nombre de ces monstres, qui, après s'être séparés d'avec leur Dieu, finissent, si j'ose m'exprimer ainsi, par se séparer d'avec eux-mêmes? Bourreaux acharnés à leur propre destruction, on les voit tous les jours s'arracher une ame qui leur est odieuse; & la rage dans le cœur, le désespoir dans les yeux, le blasphème à la bouche, offrir au démon jusqu'à la dernière goutte d'un sang qui, versé pour J. C, auroit valu une éternité de bonheur & de gloire. „

L'éloquence

L'éloquence de M^r. F. est , comme l'on voit , simple , coulante & naturelle ; plein des choses il ne s'occupe que foiblement des mots ; animé par les sentimens que ces édifiants récits produisent dans lui-même il se laisse aller à l'impulsion du cœur. Cette maniere a un mérite tout particulier dans le sujet qu'il traite , & fait mieux fortir la véritable grandeur de son héros. Non , les vertus d'un pasteur chrétien , tel que Christophe de Beaumont , n'ont pas besoin de ces tours de force , de ces pensées subtiles & recherchées , de ces antitheses pénibles , de ces sentences mystérieuses & obscures dont l'académie retentit lors des bruiants éloges des héros de la philosophie. La gloire d'un grand homme ne dépend pas de ces petits moyens :

Intaminatis fulget honoribus.

NB. Je dois redresser ici un endroit du Journal du 15 Janv. 1783, p. 150, où en parlant d'un passage de l'orateur sur Mr. Necker, & le croiant tel qu'il avoit paru dans quelques feuilles publiques, je n'ai pu m'empêcher de marquer quelque étonnement de cette digression. Mais ayant la piece sous les yeux, j'ai démêlé sans peine les petites vues qui l'avoient défiguré au point de lui donner presque une teinte philosophique ; tandis que dans la bouche & sous la plume de l'auteur il étoit parfaitement sage & n'avoit rien que de très-aforti à la dignité de la chaire chrétienne. En rappelant le souvenir d'un grand établissement formé par les libéralités du prélat secondé par l'ancien contrôleur-général, l'orateur s'exprime ainsi. " O vous ! que je n'ose nommer " dans ce temple, vous concourûtes en quel- " que sorte, par votre zele, à cet acte de " charité universelle. Votre tendre compassion

„ pour tous les infortunés avoit formé entre
 „ vous & le prince des prêtres une espèce
 „ d'union naturelle , à laquelle il ne manquoit
 „ que le lien d'une commune croïance. Comme
 „ cet étranger dont parle l'Evangile , vous
 „ avez versé l'huile & le vin sur les plaies
 „ du malade , & le ministère politique que le
 „ meilleur des Rois vous avoit confié , devint
 „ presque , entre vos mains , un ministère de
 „ charité chrétienne. Ah ! puissiez - vous , à
 „ l'exemple d'un des plus grands hommes du
 „ siècle dernier , réjouir le temple de Jérusa-
 „ lem , en venant y prier le Dieu de vos pe-
 „ res , & remplir enfin les vœux d'un pon-
 „ tife qui se feroit cru heureux , s'il avoit
 „ pu , avant de descendre au tombeau , enle-
 „ ver à Samarie un adorateur dont elle n'est
 „ pas digne ! ”



*La falsification des médicamens dévoilée. Ou-
 vrage dans lequel on enseigne les moïens
 de découvrir les tromperies mises en usage
 pour falsifier les médicamens tant simples
 que composés , & où on établit des règles
 pour s'assurer de leur bonté. Ouvrage non-
 seulement utile aux médecins , chirurgiens ,
 apothicaires & droguistes , mais aussi aux
 malades. Par J. B. Van den Sande. A
 Bruxelles chez de Bel ; à Liege chez Le-
 marié 1784. 1 vol. in-8°. Prix 3 liv.*

Nous n'avons garde de contredire l'im-
 portance que l'auteur attache au but
 de son ouvrage ; nous avons déjà eu occasion
 d'exposer quelques vues relatives au même
 objet * , & l'on ne peut disconvenir qu'il

* 1 Juin
 1778. p. 173.

ne feroit trop fixer l'attention publique.
 " L'art pharmaceutique est un art des plus
 " utiles , au progrès duquel l'humanité a l'in-
 " térêt le plus direct ; en effet que peuvent
 " les médecins & les chirurgiens sans cette
 " partie essentielle de la science de guérir ?
 " N'est-ce pas du choix des remèdes , & de
 " la manière dont ils sont préparés que dé-
 " pendent la nullité , le danger ou l'efficacité
 " qu'on en attend ?

Il y a certainement de quoi s'alarmer vive-
 ment lorsqu'on songe aux altérations qu'es-
 suient les médicamens auxquels tiennent la
 vie ou la mort des hommes. Déjà l'incerti-
 tude de leur efficace , en supposant toute leur
 pureté & leurs propriétés naturelles , est une
 chose bien affligeante pour les malades : mais
 si l'on considère le danger de ne pas les avoir
 tels qu'ils doivent être pour la possibilité de
 leur effet , il faut plus que du courage pour
 les prendre avec quelque confiance. On trouve
 ici un passage bien remarquable de Gilibert
 qui dans son traité de *l'anarchie médicale* ,
 s'exprime de la sorte : " Un vaisseau appor-
 " te-t-il des marchandises corrompues ; on ne
 " les jette point à la mer pour cela , on les
 " masque , on les travaille , jusqu'à ce que
 " l'altération ne soit plus sensible. La
 " plupart des drogues sont suppléées par des
 " remèdes du pays qui leur ressemblent assez
 " par les qualités extérieures pour tromper
 " les plus attentifs Dans les pays étran-
 " gers où se trouvent les drogues , les mar-
 " chands les falsifient de plusieurs manières ;

„ avides comme les nôtres, ils y font entrer
 „ des matieres étrangères pour augmenter le
 „ poids. Peu instruits des vraies méthodes
 „ de faire la collecte, cette opération se fait
 „ sans art. Ignorant les principes de la dessi-
 „ cation ils se livrent à une routine aveu-
 „ gle & incertaine, par-là leurs drogues,
 „ avant d'entrer dans nos vaisseaux, sont en
 „ partie altérées, les unes fermentent, d'au-
 „ tres perdent leurs aromates, d'autres se
 „ moisissent &c. L'humidité de la mer, la
 „ négligence des marchands, la compression,
 „ les emballages, le mélange, tout concourt
 „ à augmenter les premieres altérations. „

L'auteur en exposant de justes sujets d'a-
 larmes dans une matiere qui ne peut être in-
 différenciée à personne, ne manque pas d'y
 joindre quelques motifs de confiance & de sécu-
 rité. Il convient qu'il y a des hommes pleins de
 lumiere & de zele, qui au talent de distin-
 guer les médicamens falsifiés, joignent l'atten-
 tion la plus scrupuleuse pour en arrêter la cir-
 culation. “ Heureusement pour l'humanité, on
 „ trouve des apothicaires qui, nés avec des
 „ talens, & possédant parfaitement les con-
 „ noissances relatives à leur profession, sont
 „ continuellement en garde contre la fraude
 „ & mauvaise foi de ceux qui font com-
 „ merce de drogues exotiques, & n'ache-
 „ tent les remedes indigenes qu'après les avoir
 „ soigneusement examinés & renouvelés au
 „ moindre défaut qu'ils y apperçoivent. Uni-
 „ quement inspirés par le désir d'être utiles, ils
 „ sont très-exacts dans les préparations tant

1. *Juillet* 1784.

341

„ chymiques que pharmaceutiques ; la probité
„ leur fait une loi de ne jamais laisser sortir
„ de chez eux un remède qu'ils hésiteroient
„ à prendre eux-mêmes, s'ils étoient atta-
„ qués de la maladie qui afflige le malade pour
„ lequel il est destiné „. Comme cette ob-
servation n'est pas générale, elle n'anéantit
point les dangers qui se montrent dans les
pharmacies où elle ne se vérifie pas. Aussi
l'auteur parle fort amplement des précautions
diverses que la prudence suggere, & qui, si
elles étoient bien saisies & bien exécutées,
iroient au-devant du mal avec un plein suc-
cès. Il traite des médecins, des ordonnances,
de la visite des magasins des droguistes &c
d'une manière qui marque autant de zèle
que d'intelligence.

Après le discours préliminaire, l'on trouve
un catalogue des matières médicales les plus
usitées, de leurs propriétés diverses, des signes
d'où l'on peut juger de leur bonté ou de
leur détérioration ; le tout exposé d'une ma-
nière simple, claire & parfaitement assortie à
la nature de l'ouvrage. Il y a à la fin une
table, qui indique au lecteur l'article du mé-
dicament sur lequel il veut porter son atten-
tion.





Précis de l'Histoire ecclésiastique par Mr. Rondet. A Paris, chez la veuve Defaint; à Liege chez Demazeau 1784. 2 vol. in-12. Prix 7 liv. 4 sols rel.

L'Auteur de ce précis commence par faire deux aveux remarquables. “ *Nous avons d'excellens abrégés de l'Histoire ecclésiastique, & le rédacteur de celui-ci est bien éloigné de lui donner la préférence sur plusieurs de ceux dont le public est en possession... Il seroit seulement à souhaiter qu'une main plus habile se fût chargée de ce travail* „. Après cela on sera surpris sans doute que M^r. R. ne se soit pas dispensé de surcharger la bibliographie de deux gros volumes inutiles, comme il le dit, & écrits d'une *main peu habile*. Mais la surprise n'augmentera pas peu pour ceux qui prenant la peine de lire cette compilation, se convaincront par eux-mêmes combien elle est mal digérée, mal assortie par une bigarrure étrange de toutes sortes de lambeaux cousus les uns aux autres sans d'autre choix que celui des préjugés nationaux, de la haine contre le St. Siège, & d'une si forte dose d'esprit de parti que si ce n'est pas fanatisme, c'est quelque chose qui lui ressemble bien fort. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'auteur s'arrête à l'époque où son zèle devoit prendre son essor & qui ouvroit à son courage un champ vaste & brillant.



Plus d'une fois j'ai eu occasion de faire remarquer l'audace avec laquelle on attribue tous les jours à des hommes célèbres de prétendus *ouvrages posthumes* auxquels ils n'ont jamais songé *. Genre de calomnie le plus atroce & le plus punissable, comme le plus lâche & le plus infâme; puisqu'il s'attache à des morts, qui ne peuvent pas plus confondre l'imposture, qu'ils ne l'ont pu prévenir. Je viens d'en voir une nouvelle preuve dans une lettre insérée dans les *Affiches & Ann.* dont voici la substance.

* 15 Fév.
1784. p. 293.
Art. *Ram-*
say dans le
nouv. *Dict.*
hist.

“ Vous avez négligé, Monsieur, de rendre compte d'une brochure qui a paru dans les premiers jours de cette année, aiant pour titre : *Pieces fugitives de Mr. Racine fils, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, pour servir de suite à ses Ouvres.* Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Hardouin, libr. rue des Prêtres St. Germain-l'Auxerrois. 1784. vol. in-8°. de 54 pag. ”

“ Sans doute, qu'instruit du défaveu de la famille, imprimé dans les *Peitès Affiches* au moment où ce Pamphlet a été répandu, vous avez cru devoir laisser dans l'oubli cette production illégitime. Réfléchissez-y, Monsieur, où l'audace est extrême, le silence est insuffisant. Il faut proscrire hautement un ouvrage supposé, indigne en tout sens de l'homme célèbre auquel on ose l'attribuer: il faut dénoncer aux ames honnêtes un nouveau genre d'imposture dont l'objet ne tend à rien moins qu'à déshonorer les talens, à décourager ceux qui cultivent les lettres, & à achever trop

prochainement peut-être la révolution dont elles sont menacées. ”

Après plusieurs preuves décisives de la supposition de ces *pièces*, l'auteur de la *lettre* ajoute :

“ Tous ces faits, Monsieur, je les tiens de Madame Racine, sa veuve. Un esprit droit, un cœur bienfaisant, une piété solide, une âme noble & élevée font chérir cette Dame respectable de tous ceux qui ont le bonheur de la connoître. ”

“ En voilà sans doute assez ; Monsieur, pour prouver à vos lecteurs que la brochure qui porte le nom de Mr. Racine, n'est point de lui. J'examinerai une autre fois en détail les pièces qu'elle contient, & je démontrerai, par les pièces même, qu'il est impossible de les attribuer sans absurdité à cet homme célèbre. Je suis &c. ”

Chavannes près de Chartres ; 10 Mars 1784.

Poullin de Fleins, ancien
correcteur des comptes.

Les Dés à jouer sont le mot de la dernière
Énigme.

Fils de l'amour & de l'adversité ;
Ma mort suit de près ma naissance ;
Quelquefois imposteur, sous un air emprunté,
De la naïve vérité

Je sais prendre la ressemblance.
On m'entend exprimer en prose ainsi qu'en vers.
Je réussis sur-tout dans le style tragique,
Et quoique muet en musique,
Je suis l'âme des beaux concerts.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 15 Mai.*) La Porte vient de faire publier la convention de commerce, qu'elle a conclue avec la cour de Vienne, & en vertu de laquelle les sujets autrichiens & toscans jouiront des mêmes droits & prérogatives en fait de commerce, que ceux de Russie. Les avantages que ces deux Puissances viennent de stipuler ainsi, porteront un grand préjudice aux négocians françois & anglois mais particulièrement aux hollandois établis ici & dans les autres échelles. Privés des franchises accordées aux sujets des deux cours impériales, ils auront vis-à-vis d'eux sur diverses marchandises un désavantage de 2, 4, 6, ou même sur quelques-unes de 10 pour cent.

Le gouvernement d'Erzerum vacant par la mort de Darenfietti Mehemet-bacha qui avoit été ci-devant grand-visir, a été donné au chioaux bachi qui a été en même tems élevé à la dignité de bacha à 3 queues.

Le capitain-bacha ou grand-amiral de l'empire ottoman se dispose, malgré son grand âge, à prendre le commandement d'une flotte qui est prête à mettre à la voile pour le port d'Alexandrie; elle est destinée à trans-

porter des troupes dans cette province pour y châtier les rebelles.

On exerce les corps d'artillerie régulièrement deux fois la semaine : on a élevé un but contre lequel les canonniers tirent ; on leur fait aussi jettér des bombes & on fait passer dans les provinces différens détachemens tirés du corps d'artillerie pour exercer les troupes qui s'y trouvent.

Le 6, s'est fait ici avec la plus grande pompe la cérémonie du mariage de Silihdar Mustafa bacha & de la Sultane Beyhan, niece du Grand-Seigneur & fille du Sultan Mustafa. La veille le trousseau de la fiancée, qu'on dit être de la plus grande magnificence, avoit été porté comme de coutume solennellement au palais de l'époux. A leur retour de la mosquée, les nouveaux mariés ont reçu une visite du Grand-Seigneur. — Les enfans du Sultan sont déjà si avancés dans l'arabe que l'on espere que dans un an ils le sauront parfaitement ; & Sa Hauteffe a destiné une somme considérable pour celui des deux princes qui saura épeler le premier. On n'étudie pas en Turquie comme en Europe ; il n'y a qu'un jour d'étude par semaine & dans ce jour l'on ne s'occupe qu'une demi-heure (a). Tous les trois mois on fait un examen ; & le gouverneur est généreusement récompensé de Sa Hauteffe.

(a) Bientôt cependant il en ira tout de même en Europe ; & la demi-heure par semaine fera encore de trop.

Les deux fils du bacha de Damas, retirés de la prison, où ils avoient languï pendant quelques années, viennent d'être nommés gouverneurs, l'un de Diasbekir, l'autre d'Urfe. On fait que leur troisieme frere avoit déjà obtenu le gouvernement de Schida.

M^r. de Gaffron, chargé d'affaires de la cour de Prusse, qui a reçu ses lettres de rappel, les a fait remettre avant-hier au grand-visir, & obtiendra incessamment son audience de congé.

En vertu de la convention arrêtée entre la cour de Pétersbourg & la Sublime-Porte, les Hospodars de la Moldavie & de la Valachie posséderont à l'avenir leur dignité à vie, supposé que leurs extorsions & les plaintes bien fondées des habitans respectifs n'obligent Sa Hauteffe à priver ces princes de leurs dignités.

Les pirates algériens ont depuis peu enlevé encore un navire chargé de sucre brut & naviguant sous pavillon impérial. Mais on assure que Sa Hauteffe s'étoit empressée d'envoyer un député à Alger, afin d'y demander la restitution du bâtiment enlevé, ou du moins une indemnisation suffisante. Le même député est encore chargé de réitérer à Alger, à Tunis & à Tripoli, la défense très-sévère d'insulter dorénavant en aucune maniere quelconque les navires marchands autrichiens.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 20 Mai.) Le jour anniversaire de la naissance de l'Impé-

Z *

trice

trix de Russie, qui est aussi le jour de la fête de la Grande-Duchesse, a été célébré avec toute la pompe d'usage le 2 de ce mois. Le grand chancelier a donné un dîner auquel a été invitée toute la noblesse; le soir il y a eu illumination dans la ville. Le même jour, Sa Majesté l'Impératrice a élevé au rang de colonels de l'armée, les capitaines des gardes à cheval Mrs. Wasiley Krafnago Milaschewitsch, Iwan Maksimowitsch, Jacques Powalofschweikowskoy, Alexandre & Pierre Mitufow. Christophe Miller, capitaine en second, a été nommé lieutenant-colonel de l'armée.

Il est arrivé ici un courier de Berlin, avec des dépêches pour l'ambassadeur de Prusse en cette cour, qu'on croit relatives aux affaires de Dantzig. L'ambassadeur d'Angleterre a envoyé un exprès à Londres le 7 de ce mois. On ignore les nouvelles dont il est porteur.

En vertu d'une Ukase que l'Impératrice a rendue, il a été permis à tous ecclésiastiques-catholiques-romains de s'établir dans l'empire par-tout où ils le jugeront à propos, & d'en ressortir, pourvu qu'ils en demandent la permission préalable à l'archevêque de Mohilow, qui est en même tems le chef des Jésuites dans les Etats de S. M. Impériale. — On assure que par la recommandation de l'Impératrice près du St. Siège, M^r. Archetti, nonce à Varsovie & ambassadeur du Pape près de S. M. Impériale, obtiendra le chapeau-rouge. — Le 18 du mois dernier le prévôt Lif-fowski a été consacré archevêque de Polocz du rit grec-uni, par le sieur Horbacki, archevêque

1. *Juillet* 1784.

349

de Pinsk , à la terre de Teolin , que le prince Potemkin possède dans le palatinat de Polocz , en présence de ce Seigneur, de l'archevêque de Mohilow & de son coadjuteur. Le 22 Avril le prince Potemkin arriva à Mohilow ; & , après s'y être reposé quelques jours , il continua avec une nombreuse suite sa route pour la Crimée. Lorsqu'à son départ de Pétersbourg , il arriva au cordon de la frontiere , ce prince passa par un village , qui venoit d'être réduit en cendres , & dont les pauvres habitans avec leurs femmes & enfans , presque nus , sans couvert , & manquant de tout , pleuroient leur perte sur les malheureux restes de leurs demeures : il en fut si touché , qu'il leur fit distribuer sur le champ 3700 roubles , & qu'il donna de plus une somme pour rebâtir l'église grecque du lieu , qui avoit été brûlée avec le reste du village.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 4 Juin*) Le comte Ignace Potocki , aiant été nommé il y a quelque tems maréchal de la cour de Lithuanie , il a prêté dimanche dernier serment en cette qualité entre les mains du Roi ; & le comte Gurowski , grand-maréchal de Lithuanie , a prononcé à cette occasion un très-beau discours à sa louange. Depuis peu l'on a appris , que l'Empereur a élevé au rang de prince du St. Empire le comte Vincent Potocki , chambellan de la couronne de Pologne , &

chef du régiment des gardes à cheval ; & qu'il a plû à S. M. Imp. d'ériger en faveur de l'illustre famille Potocki un majorat des biens, qu'elle possède dans la Galicie.

Tout se prépare à la convocation de la diète à Grodno, la première qui se tiendra en Lithuanie sous le présent regne, quoiqu'il ait déjà duré 20 ans, & quoique, selon la constitution, la troisième diète doive toujours s'assembler dans le grand-duché. En attendant, les logemens manqueront à Grodno ; & une partie de ceux que la diète amènera feront obligés de se tenir dans des barraques, qu'on construira à cet effet.

La maladie contagieuse, qui a régné quelque tems dans la Volhynie, a entièrement cessé : & les troupes russes continuent d'occuper les districts, où elles sont cantonnées, pour former un cordon du côté des frontières de la Turquie.

Extrait d'une lettre de Dantzic du 30 Mai.

“ Quoique les conseillers, députés par notre sénat pour la direction des négociations à Varsovie, gardent le secret sur ce qui s'y passe, il n'est pas douteux néanmoins que, d'après les intentions de la cour de Pétersbourg, notre ville n'ait dû consentir à accorder aux sujets prussiens le passage libre & illimité pendant la durée de ces négociations. En effet, nous voions des chariots prussiens, chargés de marchandises, qui ont été importées par mer, traverser la ville, sans paier le moindre droit. Il n'est pas également certain,

1. Juillet 1784.

351

tain , quoique des gens l'affurent positivement , que des effets de cette nature , introduits dans la ville , & portés directement aux quais ordinaires , ont été embarqués sur des Kahns ou bâtimens polonois pour remonter la Vistule , sans qu'il en eût été païé un sol de droit ; franchise qui , si elle devoit durer , produiroit au préjudice des Dantzickois une inégalité , mortelle pour leur commerce : mais l'on se flatte , que l'Impératrice de Russie emploiera bientôt ses bons offices , pour y porter remede. Le comte de Stackelberg , son ambassadeur à Varsovie , n'ayant pas vu moïen de concilier les prétentions de la cour de Berlin avec les objections de notre ville , a pris le parti d'envoier toutes les pieces de la négociation au cabinet de Pétersbourg , dont on languit en conséquence de recevoir bientôt la décision. En attendant , quoique la navigation ait commencé fort tard cette année à cause de la longueur de l'hiver , le commerce n'en est que plus actif aujourd'hui , sur-tout celui des grains , attendu qu'il est venu un très-grand nombre de navires d'Angleterre , de Suede , de Dannemarck , de Rostock , de Brême & de Hollande , pour en charger. Comme il n'étoit resté l'année dernière qu'une petite provision de cette denrée , les prix en ont augmenté , malgré la quantité qui en arrive & qu'on attend encore de la Pologne ; & , selon toute probabilité , ils ne baisseront point de quelque tems. ,,



E S P A G N E.

MADRID (*le 31 Mai.*) Les articles préliminaires des deux mariages, entre l'Infante D. Charlotte, fille du Prince des Asturies avec l'Infant D. Jean de Bragance, & l'Infante D. Marie Victoire de Portugal avec l'Infant D. Gabriël, viennent d'être solennellement signés à Aranjuez, par les ministres respectifs. Les articles en question stipulent une égalité parfaite de conditions, parmi lesquelles il s'en trouve une, dit-on, qui fixe, en cas de mort sans héritiers mâles, une succession réciproque aux deux couronnes.

L'escadre de Malte, destinée contre Alger, est venue se réunir à notre flotte, qui mouille encore à Carthagene. Le bruit se soutient, quelque incroyable qu'il soit, que le Roi de Maroc, assuré d'être mis en possession des Etats barbaresques dont nous ferons la conquête, s'est engagé à attaquer Alger par terre, tandis que nous bombarderons le port & la ville du côté de la mer.

Le comte de Gersdorff, ministre de Saxe à notre cour, aiant obtenu de l'Eleveur, son maître, la permission d'aller faire un voiage en sa patrie, est parti le 20 de ce mois pour Dresde, laissant ici comme chargé des affaires de la cour de Saxe le Sr. Balcke, qu'il avoit précédemment présenté en cette qualité au Roi & à la famille royale.

GIBRALTAR (*le 20 Mai.*) Le capitaine de la chaloupe angloise le Kingsfisher,

après avoir longtems croisé sur les côtes de Barbarie , est entré dans notre rade. Il rapporte qu'ayant relâché à Alger , il a trouvé les Maures occupés aux préparatifs nécessaires pour repousser l'attaque dont ils sont menacés. Outre les anciennes batteries , d'où ils firent l'année dernière un feu si vif , les Algériens en ont construit sept autres de canon de gros calibre , & ils les ont placées sur des ouvrages avancés , d'où il leur fera facile , si le feu est dirigé avec intelligence , de battre tout vaisseau qui s'approchera assez pour lancer des bombes dans la ville. Le capitaine anglois rapporte qu'on n'a pas fait difficulté de lui laisser examiner tous les préparatifs : il a vu beaucoup de fourneaux & de grilles destinés à faire rougir les boulets qui seront lancés à l'ennemi , & une grande quantité de pots à feu & de grenades. On travaille jour & nuit , tant dans les arsenaux que dans les endroits où l'on augmente ou répare les fortifications , & les esclaves forment la plus grande partie des travailleurs ; les esclaves espagnols , principalement , sont employés aux ouvrages les plus pénibles , & ils sont traités avec autant d'inhumanité que s'ils étoient des bêtes de somme. On apprend d'un autre côté que Don Barcelo prend les mesures nécessaires pour empêcher que les Algériens ne reçoivent des secours par mer ; il a appris dernièrement qu'un convoi de bâtimens portugais , chargés de munitions de guerre , naviguoit sous le pavillon anglois pour se rendre à Alger ; il a expédié une escadre pour

établir une croisière dans les parages d'Alger, afin de s'opposer à l'entrée des Portugais dans ce port. Ce général a en même tems reçu des ordres de sa cour d'appareiller au commencement de Juin pour Majorque, afin de s'y réunir aux vaisseaux du Roi des Deux-Siciles, aux galères de Malte & à celles de Sa Sainteté, pour aller ensuite exécuter de concert le bombardement d'Alger.

Extrait d'une lettre de Valence du 15 Mai.

« Avant-hier, jour destiné à la joie & aux plaisirs, cette ville a éprouvé à la fin de ces réjouissances un malheur des plus funestes. L'on s'étoit proposé de célébrer la naissance des deux Infants-Jumeaux, dont la Princesse des Asturies est accouchée il y a quelques mois. Le tems étoit beau & serein; & tout promettoit la journée la plus heureuse. La procession, qui en fit l'ouverture, fut très-magnifique & très-nombreuse, ornée de chars de triomphe, d'emblèmes &c. Les rues, par lesquelles elle passa, & les maisons étoient tapissées & ornées de la manière la plus somptueuse: d'ailleurs il y regna le plus grand ordre; & les mesures avoient été prises avec tant de justesse, qu'on peut dire qu'il ne manqua rien à cette partie de la fête: mais il n'en fut pas de même le soir, lorsque l'alégresse publique s'est changée en deuil, & qu'au milieu des illuminations & des réjouissances un grand nombre d'infortunés ont péri. Parmi ces réjouissances l'on avoit projeté trois feux d'artifice, l'un représentant un château sur la Place-royale vis-à-vis du palais, & deux autres sur la place de St. Dominique: on devoit les tirer successivement, en commençant par celui de la Place-royale: celui-ci s'exécuta sans accident; mais, au moment qu'on venoit de le tirer, la foule curieuse se pressa si inconsidérément pour aller voir tirer aussi les autres, qu'il en arriva un très-grand

malheur. Pour gagner la place de St. Dominique, en venant de la Place-royale, il falloit passer un pont. La multitude, se heurtant & se poussant de tout côté, ne put le déboucher aussi promptement qu'il le falloit : il y eut un engorgement ; & bien-tôt nombre de gens furent non-seulement meurtris & blessés, mais renversés à terre, foulés aux pieds, suffoqués, ou écrasés : d'autres, cédant à une presse irré-sistible, tombèrent du pont dans l'eau & se noïèrent. On ignore le nombre de ceux qui ont péri dans cette confusion d'une ou d'autre maniere, ceux qui ont été reconnus aiant été emportés par leurs parens ou leur famille : les inconnus, qui n'ont été réclamés par personne, & qu'on a transférés à l'hospital, sont au nombre de vingt-un, la plupart (à ce qu'il paroît) artisans ou journaliers. Celui des blessés est bien plus considérable encore : & il n'y a eu presque personne dans cette foule, qui n'ait été froissé ou n'en ait emporté du moins quelque meurtrissure. »

LA HAVANE (le 11 Mars.) Ce matin on a lancé à l'eau dans notre port, avec le plus grand succès, un vaisseau de guerre de 80 canons : il a été nommé le St. Christoval ou le Bahama. Le 8 de ce mois, nous avons essuïé ici une tempête terrible, mêlée de grêle, de pluie, de tonnerre & de vent. La force de l'ouragan obligea la plus grande partie des bâtimens, mouillés dans le port, à s'échouer sur la côte, & en fit même couler quelques-uns à fond. Du nombre de ces derniers fut la frégate l'Héroë, dont le gouvernail s'embarraffa dans un cable, au moment que le vaisseau fut jetté vers la côte. Cependant, par les heureuses dispositions du commandant de la marine, l'on réussit à sauver l'équipage : & , ce commandant les aiant

continué le jour suivant, l'on est également parvenu à retirer la frégate au moyen de chaloupes & de pontons. Le vaisseau de guerre l'Heureux (*el Dichoso*) & la frégate la Ste. Rosalie, auxquels leurs cables manquèrent, échouèrent pareillement; mais par l'activité du commandant l'on est aussi parvenu à les remettre à flot. La conservation du vaisseau de guerre le St. Domingo, presque entièrement renversé, a été encore plus étonnante & ne se devoit qu'à la présence d'esprit du commandant de la marine, qui accourut au milieu des éclats les plus effrayans de l'orage, & lui fit porter des secours si efficaces, qu'on le sauva du danger le plus imminent. Ce qu'il y a de plus heureux encore, c'est qu'il n'a péri personne du grand nombre de celles que rassemblèrent tant d'accidens réunis.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 1 Juin.*) Les deux régimens des gardes ont fait l'exercice en présence du Prince-héréditaire. On équipe dans ce port quatre vaisseaux de guerre & deux frégates qui doivent tenir la mer cette année. Un escadron de hofards a passé aujourd'hui par cette ville; ils sont destinés pour l'isle d'Amak.

Il a été expédié des ordres à tous les départemens pour reprendre sans délai les travaux, qui venoient d'être interrompus dans nos ports & arsenaux. L'amiral Bille a été nommé commandant en chef de tous les vaisseaux

seaux gardes-côtes du royaume. — Le duc de Brunswich-Bevern, ci-devant gouverneur de notre capitale, est parti avec la duchesse, son épouse, pour l'Allemagne. — Trois Dames de cour de la Reine douairière, Mesdames de Möfting, de Sperling & de Brockdorff, ont reçu leur congé, ainsi que deux personnes du service du Roi, & deux de celui du Prince-royal. M^r. de Buchwald, qui étoit gentilhomme de la chambre, a été nommé maréchal de la cour de la Princesse Louise-Auguste.

Le Roi vient de faire du changement dans les postes diplomatiques, dont Sa M. avoit récemment disposé. Le conseiller-privé Christian-Frédéric de Guldenkrone, qui étoit Stiftsamtman ou bailli d'Aarhuus, a été nommé ministre de Sa M. à la cour de Russie. M^r. de Schumacher, conseiller de conférence, qui a été rappelé de ce poste, ne remplacera point M^r. le chambellan de St. Saphorin à la Haye, & celui-ci ne succédera point à M^r. de Schumacher à Pétersbourg, ainsi qu'il avoit d'abord été projeté : mais le premier reviendra ici ; M^r. de St. Saphorin ira résider comme ministre du Roi à la cour de Stockholm ; & le comte de Wedel sera revêtu du même caractère près des Etats-généraux. M^r. de Schack, ci-devant grand-maréchal de la cour du Roi, & déclaré grand-maître des cérémonies lors de la dernière révolution, vient de perdre encore cette dernière place, pour être nommé bailli de Flensbourg : le conseiller-privé Scheffedt Juël

le remplace dans les fonctions de grand-maître des cérémonies & de secrétaire des ordres du Roi : & le conseiller-privé Owe Hoegh Guldberg , ancien ministre-d'état & secrétaire du cabinet , subissant le même déplacement que M^r. de Schack , ira résider comme bailli à Aarhus , à la place de M^r. de Guldenkrone. Le capitaine Adam-Christophe de Struve , qui a fait ci-devant avec réputation les fonctions de secrétaire de légation danoise à la Haye , a été nommé au même poste près la cour de Versailles.

Le Roi a supprimé les deux collèges , qui avoient la sur-intendance de la marine ; savoir , le collège de l'amirauté & celui du commissariat ; & , pour administrer ce département , Sa Majesté a établi un seul collège , sous le nom de collège de l'amirauté & du commissariat , présidé par le conseiller-privé Frédéric-Christien de Rosenkrantz , ministre-d'état & secrétaire suprême de la guerre. Les autres membres de ce collège sont les mêmes députés , qui ont eu séance aux deux collèges supprimés. Sa Majesté a aussi rétabli la chancellerie de guerre de la marine sous la direction de M^r. de Rosenkrantz.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 2 Juin.) Notre garnison a reçu ordre de se tenir prête à entrer au camp , qui se tient annuellement près de cette ville , & dont l'ouverture est fixée au 1 Juin. Dans les autres provinces les troupes s'assemblent

blent aussi pour faire leurs exercices annuels ; & les travaux ordinaires se continuent dans les chantiers de la marine du Roi : mais c'est à ces circonstances, qui n'ont rien d'extraordinaire en tems de paix, que se bornent les préparatifs de guerre, dont divers papiers publics ont parlé avec tant d'exagération. On les ignoroit parfaitement ici, ainsi que la prétendue méfintelligence avec le Dannemarck, les mouvemens du peuple sur les frontieres de la Norwegue, & la disette extrême qui regnoit dans nos provinces : il n'y a dans tous ces rapports rien de vrai, sinon que quelques districts du royaume ont souffert du manque de la récolte : mais il n'est pas moins certain, que les gros achats de blé, & les distributions que le Roi a ordonné d'en faire, suffisent, sinon pour opérer l'abondance, du moins pour prévenir la cherté excessive. — Le chevalier de Ste. Croix, chargé des affaires de S. M. Très-Chrétienne, vient de partir pour la France.

I T A L I E.

ROME (le 2 Juin.) Sa Sainteté a conféré l'évêché de Fioli à l'abbé Prati. — A son arrivée des Marais-pontins, le St. Pere a honoré de sa présence la fête qu'ont célébré les PP. Capucins, à l'occasion de la béatification du B. Laurent de Brindes, un de leurs premiers généraux, qui par ses vertus, ses talens & ses emplois a mérité d'être appelé le Bernard du XVII^e. siècle.

La

La peste s'étant déclarée dans la Dalmatie, la vigilance du gouvernement a pris ces jours-ci les précautions nécessaires, pour empêcher toute communication avec les personnes, qui viennent de cette province. La république de Venise avoit d'abord établi un cordon, qui n'a pas empêché, que trois particuliers n'aient franchi les limites & n'aient pénétré dans la Styrie, où ils sont morts en arrivant. Le centre de la contagion est à Spalatro, ville maritime & capitale de cette grande province vénitienne. Notre ministère, informé des ravages qu'elle y fait, vient de faire publier un édit du Pape, qui assujettit à la quarantaine la plus rigoureuse tous les bâtimens, qui arriveroient de la Dalmatie dans les ports de l'Etat ecclésiastique, & pour défendre la célèbre foire de Sinigaglia cette année, ou du moins pour en suspendre la tenue, qui aura lieu au mois d'Août. Cette défense ou suspension cause le plus grand préjudice au commerce en général, puisqu'il se vendoit annuellement à cette foire pour plus d'un million d'écus en marchandises de différente espece : mais la ville de Sinigaglia & son district y perdent sur-tout extrêmement, vu que le seul louage des maisons & boutiques, où les marchands forains étaloient leurs assortissemens, rapportoit aux habitans plus de 300,000 écus.

Le Saint-Pere vient d'établir deux taxes, l'une sur les testamens & les codicilles, l'autre sur le vin de divers cantons, payables par tous les sujets, tant ecclésiastiques que séculiers.

1. Juillet 1784.

361

seculiers. Leur produit est destiné à l'hospital des enfans-trouvés de Viterbe. Le cardinal Innocent Conti est commis par Sa Sainteté pour veiller à leur perception & à leur emploi.

NAPLES (le 22 Mai.) On assure, que la Reine, notre Souveraine, est de nouveau enceinte.

Après-demain le Roi se rendra à la rade pour faire la revue de l'escadre, qui doit se joindre à l'armement espagnol destiné au bombardement d'Alger. En même tems le cardinal archevêque donnera à ces navires la bénédiction apostolique. Cette escadre est composée de 2 vaisseaux de 74 canons, une frégate de 28, deux chebecs, deux paquebots, & six autres bâtimens chargés de munitions de guerre & de bouche, en outre d'une frégate de 24 canons très-bonne voilière, qui servira d'hospital. — Sa M. vient de supprimer son bataillon des cadets: ils seront incorporés en divers régimens, dont elle leur a laissé le choix; & ils continueront de jouir de la solde, qui leur avoit été assignée.

Le cardinal de Bernis venant de Rome est arrivé dans cette capitale. S. E. se rendit d'abord à la cour pour y rendre son hommage à nos augustes Souverains qui l'ont reçue avec accueil & distinction, & lui ont accordé les entrées de leurs appartemens. Le 15 cette Eminence eut l'honneur de dîner avec LL. MM., & le soir elle soupa chez le premier-ministre, le marquis de Sambucca. Se proposant d'employer le tems de son sé-

I. Parté

A 2 jour,

jour, à voir les raretés & les monumens remarquables de cette ville, M^r. le cardinal a cru devoir s'excuser d'accepter les dîners & les différentes fêtes qu'on se propoisoit de lui donner.

M^r. Pignatelli, frere du prince de Belmonte, vient d'obtenir le riche évêché de Salerne, vacant par la rénonciation de M^r. Sanchez de Luna.

Il y a eu récemment deux suicides dans cette ville. Cette manie gagne chez nous avec la nouvelle philosophie, qui fait des progrès étonnans dans la capitale & même dans les provinces.

MODENE (*le 1 Juin.*) Ces jours derniers, les troupes autrichiennes, en garnison à Cremona, sont allés occuper, sur les frontieres de la Lombardie, un poste litigieux entre la cour de Vienne & celle de Parme. Les Autrichiens en ont chassé les soldats qui y étoient de garde par ordre de cette dernière Puissance. L'endroit en question, couvert de bois en grande partie, servoit de repaire aux voleurs & contrebandiers. On est curieux de savoir de quel œil la cour de Parme envisagera ce procédé, ou bien si le tout a été exécuté du consentement des deux cours, entre lesquelles regne l'intelligence la plus parfaite.

Sa M. l'Empereur a pris la résolution de fonder un chapitre de chanoinesses séculieres dans le Milanez. Ce nouvel établissement sera situé dans une ville de province, où jouissant d'un air salubre, ces Dames seront à

1. Juillet 1784.

363

portée de se procurer à bon compte les choses nécessaires à la vie animale. Sa M. se réserve le droit de nommer aux prébendes vacantes.

TURIN (le 3 Juin.) Le canal que le Roi de Sardaigne avoit fait ouvrir pour faire communiquer les eaux de l'Orea Balta aux terres arides qui sont situées auprès de cette rivière, a eu le plus heureux succès : l'entrepreneur en a fait hier l'épreuve en présence de Sa M., & d'une grande foule de spectateurs.

L'ambassadeur de Russie a fait construire une grande salle dans son palais pour y donner des bals publics.

VENISE (le 1 Juin.) Le Sénat a nommé procureur-général Son Exc. Angelo Diedo, qui en cette qualité doit se rendre en Dalmatie, pour y travailler à éteindre la contagion qui s'y est répandue. D'après les rapports les plus dignes de foi, cette maladie, qu'on a cru pestilentielle, ne peut être regardée que comme une simple épidémie. Plusieurs personnes qui s'en croioient attaquées, aiant été transportées à l'hospital de Spalatro, ont été parfaitement rétablies. Ainsi nous avons tout lieu de croire, qu'avant les grandes chaleurs de l'été, nous ferons entièrement délivrés de ce mal.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 4 Juin.) Sa Majesté Imp. a fait dernièrement une grande promotion

& un changement presque général parmi les généraux & autres officiers, qui commandent dans les différentes provinces de ses Etats héréditaires. Le lieutenant-feld-maréchal de Brechainville commandera en Moravie à la place du général de Richécourt ; le lieutenant-feldmaréchal prince Antoine d'Essterhazy à la place du comte Wenceslas de Colloredo ; le lieutenant-feld-maréchal Mitrowski en Galicie ; le lieutenant-feld maréchal de Tiege en Hongrie à la place du général d'Almazy. Le duc d'Urfel a obtenu une pension de 2000 florins, jusqu'à ce qu'il ait obtenu dans les Pais-bas un poste, qui lui convienne.

M^r. le comte de Wassenær, ambassadeur de Hollande près de cette cour, a présenté une note contenant plusieurs représentations, contre les 14 articles publiés, par le gouvernement de Bruxelles : S. M. I. doit avoir répondu, que n'ayant rien plus à cœur que de voir le Gouvernement des Pais-bas s'accorder à l'amiable avec Leurs-Hautes-Puissances, elle souhaiteroit qu'à l'avenir M^r. l'ambassadeur s'adressât, dans tous les cas pareils, au dit Gouvernement, muni d'instructions suffisantes.

L'ordonnance publiée ici comme à Presbourg, contre les jeux de hazard, condamne les joueurs, ainsi que ceux qui leur auroient prêté leurs maisons, à 300 ducats d'amende, à paier chaque fois qu'ils seront convaincus d'avoir agi contre la loi. Le tiers de cette somme sera pour le dénonciateur : si ce dernier a été de la partie lui-même, il sera non-seulement exempt de punition, mais il touchera

chera en outre les 100 ducats de récompense. — S. M. a ordonné que les chirurgiens soient traités sur le pied des médecins: ils n'auront plus besoin d'avoir une boutique de barbier, & d'être agrégés à quelque communauté pour exercer leur profession. Il leur suffira d'être munis d'attestations qu'ils ont fait des cours de chirurgie & suivi les hôpitaux. On voit assez qu'en ennoblissant un art si nécessaire, il ne pourra que faire des progrès.

Deux lettres arrivées successivement assurent, que le 24 Avril il est tombé près de Raab, une grande quantité de poussière brûlante, semblable à celle qui, lors des derniers ravages, s'est répandue sur l'Islande; cette pluie de soufre fondu, qu'on croit avoir été lancé par quelque nouveau volcan, a duré, ajoutet-on, une minute, & a brûlé le poil à tous les bestiaux qui passoient dans les environs.

Près de Dorna, dans la Bucovine, quelques soldats & un commis de la douane ont découvert trois mines d'argent. On se rappelle à cette occasion, que des voyageurs ont ramassé il y a deux ans beaucoup de parcelles d'or de la meilleure qualité, dans le fleuve nommé Bifritz.

BERLIN (le 5 Juin.) Le Roi est parti de Potsdam, le 1^{er}. de ce mois, avec sa suite & dans la plus parfaite santé, pour faire la revue des troupes dans la Nouvelle-Marche, la Poméranie & la Prusse-occidentale.

L'académie des sciences a célébré jeudi dernier, comme de coutume, le jour anniver-

faire de l'avenement du Roi au trône. M^r. Formey conseiller privé & secrétaire perpétuel de l'académie ouvrit la séance par un discours analogue à la circonstance, & annonça ensuite, que les membres de la classe des belles-lettres avoient examiné les traités reçus sur l'universalité de la langue françoise, & qu'ils avoient partagé le prix entre deux ouvrages, dont un en allemand avoit pour devise: *Gallis ingenium, Gallis dedit ore rotundo musa loqui*; & l'autre en françois avec la devise: *Tu regere imperio populos, ô Galle memento*. L'auteur du traité allemand, est M^r. Jean-Christophe Schwab, professeur à l'académie militaire à Stuttgart; le comte de Rivarol à Paris est l'auteur de l'ouvrage françois. Outre ces deux pieces couronnées, il s'en est trouvé encore une, en langue françoise avec la devise: *François! de la raison, des graces & du goût, votre langue en tous lieux devient l'heureux langage &c.*, à laquelle l'académie a adjugé l'accessit au prix; & si cet ouvrage n'étoit arrivé après le terme prescrit pour la réception, il auroit peut-être été couronné (Ce n'auroit pas été sans doute sur l'étiquette ou sur la devise qui n'est pas françoise. Une langue qui devient un langage, & un langage heureux! ce n'est pas de l'auteur de cette devise dont on peut dire, *dedit ore rotundo musa loqui*).

M^r. Henri Frédéric Diez, jusqu'ici directeur de la chancellerie de Magdebourg, vient de partir pour Constantinople, où il remplacera en qualité de chargé d'affaires de S. M., M^r.

de Gaffron qui a obtenu son rappel. — Le Roi, voulant donner au comte de Finckenstein, président de la régence de la Prusse-occidentale à Marienwerder une marque de la satisfaction, que Sa Majesté a de ses services distingués, l'a nommé son ministre-d'état-privé actuel, membre du ministère-d'état de la Prusse orientale, & président de la régence de la même province.

MANHEIM (le 6 Juin.) Un orage qui s'est élevé dans nos environs le 27 du mois passé, a été suivi d'une pluie si abondante que quelques villages en ont été entièrement submergés. Les eaux y étoient de 2 pieds plus hautes qu'après la débacle du 27 Fevrier. A Ost- & à Westhoven il y a eu quelques maisons de renversées. Le brouillard, qui nous a présagé tant de malheurs l'année dernière, a reparu ici, par intervalle, depuis le 8 Mai. Les lettres de plusieurs autres endroits font mention du même phénomène.

CASSEL (le 3 Juin.) Son Alt. Sérénissime, notre Landgrave, est parti hier pour Paris, accompagné du général de Jungheim, du conseiller-intime Robert, du président Waitz, & de son aide-de-camp Stockhausen. La dernière division des troupes hessoises, revenue d'Amérique au nombre de 4 mille hommes, aiant débarqué dans les premiers jours du mois dernier avec leur artillerie à Carlshafen, les régimens du Prince-Héréditaire & du Prince-Charles, qui en faisoient partie, entrèrent ici le 25 Mai. Après que le Landgrave, le Prince-héréditaire, & le Prince Frédéric

Frédéric en eurent fait la revue, le premier de ces corps est parti pour aller prendre des quartiers à Marbourg; le second à Rothenbourg sur la Fulde; ils avoient été précédés ici le 22 par le régiment du Corps, infanterie, & par les grenadiers de Platen. Ces différens corps étoient d'autant moins nombreux, qu'on avoit déjà accordé en route congé aux étrangers, qui y avoient été enrôlés, ainsi qu'aux soldats hors d'état de servir.

Parmi les couriers allant & revenant, on prétend qu'il en est arrivé un qui a apporté des dépêches désagréables: on assure qu'il y aura de grands changemens en Russie, & qu'on ne pense plus au voiage de Cherson, ni de Pise. On dit qu'une certaine Puissance qui n'est pas désignée a déclaré qu'elle se rendra garante de la paix de Westphalie. Les troupes turques qui sont postées sur les frontières & qui étoient prêtes à s'éloigner ont reçu ordre de rester, & on y attend de nouveaux renforts.

CAUB * (*le 7 Juin.*) Le 5 de ce mois, nous avons éprouvé ici deux secousses de tremblement de terre, l'une à midi & demi, l'autre vers les 6 heures du soir; elles paroissent assez légères dans la ville, mais aux environs, sur-tout au château de Guttenfels & de Pfalz, elles se sont fait ressentir avec beaucoup plus de violence. Peu après il s'est

* Petite ville du Palatinat dans le duché de Simmeren.

élevé sur le Rhin une furieuse tempête. Hier, nous avons été enveloppés d'un brouillard fort épais, & qui répandoit par-tout une odeur des plus désagréables. Pour peu qu'une pluie salutaire tarde à relever nos végétaux, tout périra dans nos campagnes, & la misère des habitans sera d'autant plus grande, que toutes les vignes, qui formoient leur principale ressource, ont été gelées pendant l'hiver.

NEUWIED (le 14 Juin.) S. M. I. R. A. vient d'élever au rang de Prince d'Empire le Comte, notre Souverain, ainsi que ses descendans.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 15 Juin.) On apprend, que le Gouvernement des Pais-bas-autrichiens a déclaré en substance aux ministres-plénipotentiaires de la république à Bruxelles, " qu'il
 „ apprenoit avec plaisir, que L. H. P. étoient
 „ disposées à terminer à l'amiable les différens
 „ subsistans, & qu'elles étoient occupées à
 „ former leurs contre-prétentions; qu'il les
 „ prioit de les fournir le plutôt possible: mais
 „ qu'il s'étonnoit beaucoup des mouvemens
 „ qu'on faisoit du côté de la république, par
 „ la marche des troupes vers les frontières;
 „ ce qui mettoit l'Empereur dans la nécessité
 „ d'en faire marcher aussi de son côté, à l'effet
 „ de ne pas être exposé à des attaques im-
 „ prévues „. Cependant, malgré ces mou-
 „ vemens de simple précaution, il est très-cer-
 tain

tain que l'unique but de notre Gouvernement est d'ajuster les différens survenus d'après des principes de justice & d'équité; & que, dans cette vue, il ne se conformera point à la proposition de la province de Zee-lande, pour placer de nouveau le navire-de-garde devant Lillo, & qu'il se bornera à faire croiser jusqu'à la conclusion de l'affaire cinq ou six vaisseaux de guerre à l'embouchure de l'Escaut.

Il paroît actuellement un mémoire de Mgr. le duc de Brunsvich, feld-maréchal. C'est une apologie, aiant pour titre : *Courte exposition sur ce qui s'est passé relativement à l'arrivée du soussigné duc de Brunsvich au service de la république des Pays-bas-unis, & sa continuation dans le dit service & sur ce qui conséquemment a donné lieu à certain acte, passé entre S. A. le Sgr. Prince d'Orange & de Nassau, où le soussigné s'est engagé le 3 Mai 1766, & inféré plus au long.* " Elle com-
 ,, mence au tems où le duc a passé au service
 ,, de l'Etat, & renferme un éloge de feu
 ,, Guillaume IV & de la Princesse-royale
 ,, d'Angleterre, son épouse. ,,

" On y met sous les yeux les témoignages éclatans & flatteurs, rendus par les Etats
 ,, au duc, pour lui marquer la satisfaction
 ,, de la maniere dont il s'étoit acquitté de sa
 ,, tutele. On y a inféré la demande faite par
 ,, les Etats, pour qu'il voulût bien conti-
 ,, nuer ses bons offices. ,,

Ce mémoire avoit été précédé d'une lettre

I. Juillet 1784.

371

au Prince d'Orange & de Nassau, dont voici la teneur :

Monseigneur,

J'ai été, comme de raison, très-sensible aux attaques publiques, qu'on a faites depuis longtems à mon honneur & à ma réputation, & d'avoir été depuis quelque tems continuellement exposé aux plus atroces calomnies; aussi longtems qu'on ne produisit rien de spécifique à ma charge.

J'aurois tranquillement persisté dans cette résolution, si depuis quelques semaines on n'avoit pas trouvé à propos de m'attaquer particulièrement sur l'existence & le contenu d'un acte, qui a été passé entre votre Altesse & moi le 3 Mai 1766.

Étant d'une notoriété publique jusqu'à quel point on pousse les insinuations malicieuses contre moi, tant par rapport à l'existence de cet acte, que par rapport à son contenu, & combien on tâche de me rendre suspect aux yeux du public, en m'attribuant les desseins les plus sinistres, il m'a paru que pour la conservation & pour la défense de mon honneur & réputation, j'étois indispensablement obligé de produire & de publier aux yeux de l'univers entier cet acte; je serois par conséquent d'intention de le donner en son entier aux yeux du public, en y ajoutant un court exposé, tel que je prends la liberté de le présenter ci-joint à V. A.

Mais considérant que cet acte est un instrument, dans lequel V. A. paroit comme haut-commissaire, & que par conséquent il dépend de la bonne volonté de V. A., si j'ose rendre public cet acte, je prends la liberté de solliciter pour cet effet la haute approbation & le gracieux consentement de V. A., en la suppliant très-humblement de vouloir avoir la grace de me faire savoir ses intentions à cet égard.

J'ai l'honneur d'être avec le zèle & l'attachement le plus inviolable, & la plus haute considération

Monseigneur,

de V. A. le très-humble, très-obéissant & très-fidèle serviteur & oncle

(Signé)

Louis, duc de Brunswick.

M^r. le baron de Thulemeyer, envoyé-extraordinaire de S. M. le Roi de Prusse, a été hier en conférence avec M^r. le président de l'assemblée de L. H. P., les ministres d'Etat & autres membres du gouvernement. On voit circuler la piece suivante imprimée :

Mémoire de Monsieur le baron de Thulemeyer, envoyé-extraordinaire de Sa Majesté le Roi de Prusse, à Leurs Hautes-Puissances les Etats-généraux des Provinces-unies des Pais-bas.

Hauts & Puissans Seigneurs !

Le soussigné envoyé-extraordinaire de Sa Majesté Prussienne a eu l'honneur de mettre, dès le 30 Avril de cette année, sous les yeux de vos Hautes-Puissances, les représentations qui lui avoient été présentées par les ordres de sa cour, à l'égard de la nécessité de réprimer la licence des gazettiers hollandois & autres rédacteurs. Il se flattoit que les provinces & villes, où l'audace des écrivains de cet ordre a été portée aux derniers excès, ressentiroient enfin de tels outrages d'une manière convenable & adopteroient les moyens les plus propres pour les écarter à l'avenir. C'est avec la dernière surprise qu'il a appris, que bien loin que les instances du Roi aient produit le moindre effet, ces folliculaires ont entrepris de justifier leur cause par des argumens aussi futiles qu'indécens d'évoquer à leur tribunal prétendu les démarches de Sa Majesté & d'analyser les mémoires qu'elle a fait remettre à vos Hautes-Puissances par son ministre. Le N^o. 131 du *Politique Kruyer*, le N^o. 232 du *Post van den Neder-Rhyn* & les Nos. 67, 68, 69 & 72 du *Courier van Europa* ne constatent qu'avec trop d'évidence les griefs que le soussigné vient d'énoncer.

Le Roi m'ordonne de réclamer, Hauts & Puissans-Seigneurs, de votre part & de celle des Etats des différentes provinces, des ordres précis pour que la licence condamnable

1. *Juillet* 1784.

373

de la presse soit enfin restreinte, & que des écrivains qui ne sont point appelés à instruire le peuple sur les intérêts des Princes, leurs systèmes & leurs démarches, éprouvent des marques non équivoques de votre indignation. Vos Hautes-Puissances ont adopté à ce sujet dans différentes époques plus ou moins éloignées, des mesures, telles qu'on avoit droit de les attendre de la sagesse de leurs délibérations. Une résolution des Etats de Hollande du 5 Juin de l'année 1744, enjoint aux gazetiers & rédacteurs des feuilles périodiques la plus grande réserve à l'égard des Puissances étrangères & de leurs ministres, sous peine d'être reprimandés & punis selon l'exigence des différens cas. Vos Hautes-Puissances ont manifesté des dispositions non moins éclairées par leurs résolutions des 15 Janvier 1771 & 13 Février de la même année. Le Roi se plaît de rendre justice aux membres éminens du gouvernement des Provinces-unies, dont les vues salutaires concourent parfaitement avec celles qui ont été déposées dans le mémoire du 20 Janvier 1783, autant que dans la lettre de Sa Majesté adressée à Leurs Hautes-Puissances en date du 18 Mars 1784. Elle embrassera toutes les occasions qui pourront se présenter pour leur donner des preuves constantes de son amitié & de sa bienveillance; mais Sa Majesté ne sauroit dissimuler non plus à vos Hautes-Puissances, qu'un délai ultérieur à satisfaire à sa juste demande, qu'elle leur fait faire aujourd'hui de nouveau par son ministre, ne pourroit être qu'interprété désavantageusement, le Roi l'attribueroit à un défaut d'égards; les sentimens favorables qui animent ce Monarque pour la république s'en ressentiroient, & Sa Majesté se verroit nécessitée à réclamer une satisfaction proportionnée aux insultes dont elle a lieu de se plaindre.

(*Signé*)

de Thulemeyer.

La Haye, 11 Juin 1784.

M^r. le chambellan de St. Saphorin, envoyé-
extraordinaire du Roi de Dannemarck, est de-
puis

puis trois jours de retour de la commission, qu'il est allé exécuter à la cour de Londres.

Nous sommes assurés que c'est sans aucun fondement qu'on avoit publié que la France alloit ouvrir un emprunt de 80 millions en Hollande. Il y a d'autant plus lieu de s'étonner qu'on en ait répandu le bruit, que le cours des effets publics du dit royaume, l'abondance du numéraire & la grande exactitude des paiemens, n'y annoncent aucun besoin.

LEYDE (*le 12 Juin.*) Depuis mercredi dernier, notre ville est en rumeur, & plongée dans une grande consternation; déjà depuis quelques jours on avoit remarqué du mouvement parmi le peuple, qui en veut principalement au corps franc: le mercredi le tumulte a éclaté. On a commencé par casser les vitres de la maison d'un des membres du dit corps, sur quoi les dragons de la garnison, les soldats au service de la ville & ensuite la bourgeoisie, se sont mis sous les armes, & continuent de monter la garde à la maison-de-ville, où le vénérable magistrat a été assemblé pendant une grande partie de la nuit du mercredi au jeudi. Cette même nuit le peuple aiant arboré les cocardes oranges, a voulu forcer les personnes en rue à porter la même couleur; le jeudi dans l'après-midi, le magistrat a fait afficher & lire la publication ci-après insérée; ce qui a ramené peu à peu la tranquillité, sur-tout après que trois des plus fougueux eurent été arrêtés. Vers le midi, le peuple s'étoit porté en foule à la maison d'un marchand de pain d'épice, dans l'intention

1. *Juillet* 1784.

375

tention de la piller, mais les troupes qui font survenues ont mis obstacle à cette violence; la maison d'un distillateur a été aussi menacée; le magistrat en ayant été averti, lui a envoyé une garde de douze dragons, qui veille encore à sa sûreté; malheureusement le tumulte recommence, tout est encore en combustion, & il vient d'être expédié de la part du vénérable magistrat un exprès pour la Haye, afin de demander un secours de troupes; en attendant, la bourgeoisie & la milice restent sous les armes, & les patrouilles marchent continuellement. Il a été lu & affiché, de la part du vénérable magistrat de cette ville, une publication portant défense de se distinguer par des marques de quelque couleur que ce soit, sous peine aux contrevenans d'être détenus en prison pendant 15 jours pour la première fois, pendant 3 mois pour la seconde fois, & bannis pendant 10 ans de Leyde, de la Haye & de leurs districts pour la troisième fois. Défendant en outre les violences, les insultes, les attroupemens au delà de 5 personnes dans les rues, sous peine d'emprisonnement, & de punition corporelle pour les insultes & maltraitemens: en outre de punition de mort contre ceux qui se porteront ou exciteront les autres à piller les maisons, casser les vitres avec des pierres &c.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 18 Juin.*) Le jour anniversaire de la naissance du Roi, a été célébré,

bré, le 4 de ce mois, au palais de St. James, avec beaucoup de solennité. Une cour brillante s'y est rassemblée pour féliciter le Roi, tandis que le peuple de Londres & de Westminster témoignoit son allégresse par les illuminations, les réjouissances & les cris qui sont les expressions ordinaires de son attachement pour le Souverain.

Sir James Harris est parti pour la Hollande en qualité de plénipotentiaire. Il est chargé de régler quelques objets de commerce, mais non comme on l'a dit, de résider avec un caractère public, auprès des Etats-généraux, en attendant l'envoi réciproque d'ambassadeurs entre les deux Puissances.

M^r. de St. Saphirin, envoyé-extraordinaire du Roi de Danemarck près des Etats-généraux, fut présenté le 28 du mois dernier au lever du Roi à St. James par M^r. de Dreyer, envoyé du même Monarque près de notre cour; & ensuite ils furent admis ensemble à l'audience de Sa M. Le 2 le Roi étant revenu de Windsor au palais de la Reine, les mêmes ministres eurent avec S. M. un entretien dans son cabinet. Il est certain, qu'il s'agit d'un mariage entre le Prince-roi de Danemarck & une des Princesses, filles aînées de Leurs Majestés, & que ces deux ministres en ont fait la proposition en forme au Roi de la part du Roi & du Prince-roi de Danemarck.

Le 10, les pairs firent la seconde lecture du bill pour faciliter le commerce des Américains. Tous les pairs ont été sommés de se rassembler

rassembler le 14 pour une affaire importante. Le 8, l'élection de Westminster fut remise sur le tapis dans la chambre des communes.

M^r. Ellis proposa, que comme il paroïssoit à la chambre que le shérif de Middlesex avoit donné ordre à Thomas Corbet, écuyer, bailli du district de Westminster, de procéder à l'élection de deux bourgeois, pour servir la dite cité en parlement; & que le 17 Mai dernier on avoit fini de recueillir les voix, pour nommer le lendemain les deux membres élus, ce qu'il n'avoit pas fait, il reçut l'injonction de la chambre de procéder à cette nomination. Après bien des débats, cette motion fut rejetée par une majorité de 78 voix, n'en ayant eu que 117 contre 195. Ensuite, la chambre ordonna que le bailli fût mandé pour lui signifier de procéder à l'examen du scrutin. Le 10, l'affaire d'une réforme parlementaire devoit être proposée. C'est M^r. Sawbridge qui a dû en faire la motion.

L'élection de M^r. Fox pour quelques bourgs des isles Orcades ne sera pas moins contestée en parlement, que le sera celle de Westminster. L'un des concurrens pour ces bourgs a présenté à la chambre des communes un mémoire par lequel il représente que cette élection a été procurée par des voies illicites, que M^r. Fox n'a aucun droit légitime de s'y mettre sur les rangs, n'étant pas passé bourgeois d'aucun de ces bourgs, & n'y ayant aucune relation ni possession.

Les cours de Versailles & de Londres paroissent disposées à seconder les vues de leur

peuple; & si le nouveau tarif dont on parle avoit lieu entre elles, il en résulteroit un avantage considérable à leurs sujets. Les vins de France mis au même droit des vins de Portugal, produiroient selon un calcul qui en a été fait une importation annuelle de 483,000 livres sterling en Angleterre; & moyennant tel arrangement la France permettroit l'entrée d'un équivalent en marchandises & manufactures d'Angleterre à des droits modiques. On parle d'un nouveau traité de commerce entre l'Angleterre & la Hollande; & de nouveaux tarifs entre l'Angleterre & plusieurs autres nations commerçantes de l'Europe, pour leur avantage mutuel. Celui qu'on a projeté avec les nouveaux Etats de l'Amérique aura aussi lieu incessamment; & aux instances de nos négocians on supprimera les restrictions auxquelles on a assujetti leur commerce avec les îles britanniques aux Indes-occidentales.

Il ne se fait actuellement aucune disposition dans la marine qui indique de nouvelles hostilités: les deux tiers des vaisseaux sont désarmés dans les ports, & les officiers des régimens revenus des différentes parties du monde, ont ordre de les recruter & de les rendre complets sur le pied de l'établissement en tems de paix: mais les corps servant au dehors seront portés au nombre ordinaire pour la protection de nos possessions.

On a fait ces jours-ci, en présence des commissaires de l'amirauté, l'essai d'une machine, au moyen de laquelle on peut faire passer les vaisseaux aisément & sans danger au-

dessous

1. Juillet 1784.

379

dessus d'une roche ou d'une barre, & les mettre sur le côté pour les réparer, nettoyer, &c. Cette invention est de M^r. South, gentilhomme du Hampshire, fort riche : elle est approuvée par l'amirauté, & on doit procéder à faire incessamment exécuter cette machine en grand, pour faire des essais qui puissent être utiles à la marine.

Informé de la contagion qui s'est manifestée au Levant, le Gouvernement a envoyé ordre dans tous les ports de nos royaumes d'y faire observer la quarantaine aux navires venant de ces parages, ainsi que de la Méditerranée.

Il est arrivé le 15 un courrier de Dublin chargé de dépêches importantes du vice-roi, lesquelles sont examinées aujourd'hui en conseil. La revue des volontaires du district de Dublin s'y fit le 31 Mai dernier par le lord Charlemont leur général, au nombre de deux mille hommes ils firent leurs manœuvres & évolutions avec la plus grande exactitude. La revue des troupes royales de la garnison de Dublin s'y fit deux jours après par le vice-roi ; les armes à feu sont si recherchées en Irlande que les fabriquans ne peuvent y suffire, & l'on a envoyé en Hollande des commissions pour 20 mille fusils & au-delà.

Les dépêches de Quebec nous apprennent que tout est tranquille dans la Nouvelle-Ecosse & au Canada : mais elles ajoutent que la fermentation des Etats de Vermont continue, & que les Vermontois veulent aujourd'hui former un Etat séparé, au-lieu de se réunir aux

Etats-unis de l'Amérique comme ils l'avoient d'abord demandé. Il paroît d'après tout ce qui s'est débité, que le foier de la sédition n'est pas à Vermonte, & qu'il y a quelque plan en agitation parmi les Loialistes, qui ont tant de haine pour les Américains, que s'ils n'étoient pas retenus, ils auroient déjà recommencé la guerre. Il ne seroit pas surprenant de voir bientôt l'incendie se rallumer en effet par les Etats de Vermont, indépendans de la Grande-Bretagne. Ils auroient l'air de ne venger que leurs querelles particulieres, & pourroient trouver dans l'assistance de leurs voisins, les moïens prochains de se rendre formidables.

Extrait d'une lettre de Boston du 19 Avril.

Les portraits de Leurs Majestés, du Roi & de la Reine de France, sont arrivés dans cette ville le 27 du mois de Février dernier. Ces tableaux précieux sont un présent fait au congrès par Leurs Majestés : on doit les placer dans la salle où le congrès s'assemble, pour perpétuer la mémoire de la protection accordée par ce Monarque généreux aux Etats naissans de l'Amérique. — Il est sûr, dit-on, que le congrès ira bientôt reprendre sa résidence à Philadelphie. — Nous apprenons que l'Etat de Rhode-Island, non-seulement a suivi notre exemple, relativement à l'Ordre de Cincinnatus que nous avons pros crit, mais a de plus déclaré déchu de ses privilèges quiconque en seroit membre, & a rendu incapables d'occuper aucune place

1. Juillet 1784.

381

d'honneur ou de confiance, dans ce gouvernement, les personnes qui en sont décorées.

F R A N C E.

VERSAILLES (le 15 Juin.) Le 30 du mois dernier, jour de la Pentecôte, les chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre du St. Esprit, s'étant rassemblés dans le grand cabinet du Roi, Sa M. tint un chapitre, dans lequel elle nomma prélat-commandeur de l'Ordre l'évêque d'Autun. Sa Majesté, devant laquelle marchaient deux huissiers de la chambre portant leurs massés, se rendit à la chapelle, précédée de Monsieur, de Mgr. le comte d'Artois, du duc d'Orléans, du duc de Chartres, du prince de Condé, du duc de Bourbon, du prince de Conti, du duc de Penthievre, & des chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre, entre lesquels marchaient en habits de novices le duc de Clermont-Tonnerre, le duc de Liancourt, le comte d'Apchon & le bailli de Suffren. Le Roi, après la Messe, étant monté sur son trône, les reçut chevaliers de l'Ordre du St. Esprit, & fut reconduit à son appartement dans le même ordre qu'il étoit venu. La Reine, Madame, Madame la comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France assistèrent dans la tribune à la Grand'Messe chantée par la musique du Roi & célébrée par l'archevêque de Narbonne, prélat-commandeur de l'Ordre. La marquise de Clermont-Tonnerre y fit la quête.

Bb 3 Madame

Madame la comtesse d'Aranda, ambassadrice d'Espagne, a été présentée le 6 de ce mois à L. M. & à la famille royale avec les formalités accoutumées : les diamans de sa parure sont estimés à 400 mille livres ; & elle avoit une suite de 34 personnes. Le même jour, le comte de Choiseul-Gouffier, que le Roi avoit précédemment nommé son ambassadeur à la Porte, eut l'honneur de prendre congé de Sa M. pour se rendre à sa destination. Le 30 du mois dernier, le maréchal de Mouchy a aussi pris congé de L. M. & de la famille royale, pour se rendre à son commandement du gouvernement-général de Guyenne.

Le 6 de ce mois, l'on apprit par un courrier, que le Roi de Suede, ne s'étant guere arrêté à Gènes, étoit arrivé à Marseille, & qu'il seroit incessamment ici. Cependant l'on ne s'attendoit pas, que ce Monarque dût faire tant de diligence, qu'il arriveroit ici avant-hier, ainsi qu'il l'avoit promis, avant qu'il fût question de son voiage de Gènes. Il a vu néanmoins cette dernière ville, & est venu de là par mer en Provence. Ensuite, sans s'arrêter à Toulon ni à Marseille, & n'ayant pris qu'un léger repos à Lyon & à Fontainebleau, il s'est trouvé en état de descendre ici avant-hier au soir. On l'attendoit si peu, que le Roi, chassant ce jour-là à Rambouillet, devoit y souper. On envoya un courier à Sa Majesté : elle quitta la chasse & revint à Versailles un quart-d'heure avant le Roi de Suede. L'entrevue se fit avec toutes

les démonstrations de la plus vive joie & du plus tendre intérêt. Sa M. Suédoise s'est excusée d'accepter un appartement charmant, qu'on lui avoit préparé auprès de celui de Madame Adelaïde : mais, quoiqu'il ne loge pas ici, il y viendra souvent. Du reste il paroît que ce Monarque ne fera pas un long séjour en France, la situation des affaires politiques de l'Europe le rappelant dans son royaume : l'on prétend qu'il a découvert un traité d'alliance récemment conclu entre la Russie, l'Angleterre & le Dannemarck ; & que pour cette raison il se presse de retourner dans ses Etats, afin de les mettre à l'abri de toute surprise. Quoique le Dannemarck arme une escadre assez respectable, on ne croit pas que cette Puissance ait des desseins hostiles, d'autant moins que le Roi de Suede pourroit opposer à cette ligue la France, la Prusse & la Hollande. Cependant l'on ne donne pas d'autres raisons de la célérité que le Monarque Suédois a mise dans son voyage de Gènes ici, & de la résolution qu'il a prise de quitter notre cour le 22 de ce mois.

L'état de Mgr. le Dauphin n'est inquiétant que par la fièvre, qui de tems en tems se fait sentir vivement. Le bulletin donné le 6 au matin portoit, " que ce Prince étoit un
 „ peu mieux ; que le visage étoit bon, quoi-
 „ qu'il eut encore une petite teinte de jaune ;
 „ que la fièvre étoit plus rare ; qu'il n'y
 „ avoit plus d'enflure &c. „

PARIS (le 4 Juin.) Le Roi a nommé M^r. Bertrand de Moleville, maître des requêtes,

quêtes, à l'intendance de Bretagne, vacante par la nomination de M^r. Caumartin de St. Ange à celle de Franche comté.

M^r. le comte de Grasse & M^r. de Bougainville arriverent ici le 4 au soir; & M^r. le marquis de Vaudreuil le lendemain matin. M^r. de Grasse est venu ici pour arranger quelques affaires, & pour y prendre ses papiers: il a tâché de faire ordonner la révision du fameux procès, qui vient de se décider à l'Orient; mais il n'a pu réussir: & le ministre de la marine lui a écrit une lettre, qui ne lui permet pas de compter sur la condescendance de la cour à ses desirs: elle étoit conçue à-peu-près en ces mots: *Le Roi étant instruit, Monsieur, que tous vos mémoires contiennent de fausses imputations contre les principaux officiers de sa marine, vous défend de paroître devant lui: & moi, comme son ministre, je vous conseille de vous retirer dans une de vos terres.* Les seuls ministres ont des copies du jugement de l'Orient: il ne sera public que dans 5 ou 6 jours, parce qu'on a dû le mettre à l'imprimerie de l'Orient. Sur ce qu'on a infinué une seconde fois à Sa Maj d'assembler un nouveau conseil de guerre, le Roi a répliqué: *Je ne veux plus en entendre parler.*

Le 3 le parlement a enrégistré des lettres-patentes du Roi, qui ordonnent " d'abatre
 " toutes les échoppes (especes de petites bou-
 " tiques) qui sont dans les rues & sur les
 " quais de Paris, & qui défendent d'en con-
 " struire de nouvelles sous quelque prétexte

„ que ce soit „ : Cette loi est très-salutaire pour la sûreté des piétons, souvent en danger d'être écrasés entre une échoppe & une voiture, qui leur fermoit le passage. Toutes les échoppes, qui sont sur les quais du Louvre & de la Ferraille, & que le Roi avoit données à son académie de peinture, seront détruites les premières.

Il paroît, que tout est arrangé à Vienne entre les ambassadeurs de la Maison de Bourbon & celui de Russie, ou du moins que les choses sont assez assoupies pour qu'elles n'aient pas l'éclat, qu'on en avoit craint. M^r. le marquis de Noailles n'est occupé actuellement qu'à retirer des mains de M^r. le chancelier prince de Kaunitz le billet, qu'il lui écrivit, & par lequel il sembloit regarder comme indécis un droit que les reversales des Souveraines de Russie expliquoient si clairement en notre faveur.

On dit que le gouvernement vient d'accepter le projet de M^r. Stephanoli Constantin Comene, celui d'élever & de stipendier un corps d'Albanois, qui se tiendront toujours en Provence & dans l'isle de Corse, où les ancêtres de leur chef, M^r. de Comene, vinrent s'établir après leur désastre.

Nous apprenons de Cherbourg, qu'une des grandes caissés, qui y formeront les jettées, y a été coulée avec le plus grand succès : si les autres réussissent de même, nous aurons bientôt dans la Manche la plus belle rade & la plus sûre qu'on pouvoit désirer.

La Méduse, ancienne frégate du Roi, qui

avoit été donnée à M^r de Grandclos-Messé pour le commerce de l'Inde, & la Dryade font revenues de la Chine: elles font le plus triste tableau du commerce de ce païs: elles ont laissé à Canton 41 navires tant françois, qu'anglois, hollandois, danois, suédois, impériaux &c. Le thé y étoit plus cher à cause de cette concurrence, qu'il ne l'est dans le marché de l'Orient; en sorte que par cette premiere expédition de M^r. de Grandclos-Messé les actionnaires perdront au moins 40 pour cent de leur mise, excepté ceux qui ont placé à la grosse. Les autres navires, qui reviennent de la Chine, n'auront pas été plus heureux: au départ du courrier, il en paroiffoit quelques-uns sous Croix. Tout le thé de la Chine est, pour ainsi dire, actuellement en Europe. L'on s'attend que son prix va tomber considérablement, aujourd'hui que les Hollandois, les Danois & nous ferons obligés de mettre dans les marchés tout ce qui étoit dans les magasins.

Lettre insérée dans les *Affiches & Annonces*, ou *Journal général de France*, n^o. 71. p. 339.

St. Cloud, 26 Mai 1784.

« Monsieur, la lettre du curé de Chiry, près Noyon, que vous avez insérée dans la feuille du 25 Mai, a fait sur moi toute l'impression qu'elle doit faire sur une ame sensible. J'ai vu avec attendrissement que les bienfaits de toute espece des dignes Chartreux de Mont St. Louis, ont mis les malheureux habitans de Chiry en etat de faire faire leur récolte, & d'amasser leur subsistance, pendant le très-rude & long hiver que nous venons d'éprouver. J'ajouterai encore que cette bienfaisance est très-ordinaire à toutes

1. Juillet 1784.

387

les maisons de leur Ordre ; je suis même persuadé que si leurs moyens ne leur eussent pas permis d'étendre autant leurs secours, on les eût vu sortir en corps de leurs cellules, & venir faire la moisson pour ces malheureux. Ils sont trop éclairés pour ne pas sentir que la première de toutes les règles est la charité, & que leur instituteur dans une pareille circonstance, eût été le premier à leur faire rompre l'austère clôture qu'il leur a imposée. Quel spectacle n'eût-ce pas été de voir ces Religieux, les marques de la religion à leur tête, la faucille à la main, scier les bleds, & porter sur leur dos les gerbes aux granges des peres de famille accablés par la maladie & enveloppés des ombres de la mort ?

Pendant bien des années, j'ai été obligé par état de parcourir les provinces du royaume ; j'ai été mille fois témoin des secours non-seulement journaliers que tous les moines rendent distribuent aux pauvres, mais encore combien ils les augmentent dans les tems de calamité. Comme vous le dites très-bien, ils consomment leurs revenus dans les provinces où ils sont établis : leurs fermes, leurs bois, leurs maisons, &c, sont les mieux entretenus du royaume, leurs fermiers les plus aisés ; ils portent la vie autour d'eux, & ils entretiennent dans les provinces une circulation d'espèces qui disparaîtroit bientôt, si on les détruisoit, pour venir s'engloutir dans le luxe effréné de la capitale *. Depuis bien des années je soutiens autant que me permet ma foible ou mauvaise éloquence, ce que je viens de vous exposer. Je ne suis cependant ni moine, ni anti moine ; je ne suis que citoyen. Il ne me reste à désirer que de voir tous les traits de bienfaisance tirés de l'obscurité dont les bienfaiteurs s'enveloppent, & que le gouvernement veuille accorder quelques marques d'honneur à ceux qui, comme le médecin de Chiry, abandonnent leurs honoraires pour soulager une seconde fois les malheureux. Je suis &c. »

* 1 Mai
1782. p. 10.

Tandis que l'empirisme du magnétisme-animal fait des progrès, des victimes & des dupes

pes parmi les gens susceptibles de crédulité & de l'impression du prestige : celui du vinaigre antiméphitique reparoit sur la scène des fantômes à côté de son auteur, le sieur Janin de Blanche, oculiste de Lyon, qui, avec une brochure contenant une diatribe remplie de verbotités vuides de sens, s'efforce de combattre les raisons victorieuses du procès-verbal de 1782, où les commissaires de l'académie des sciences de Paris déclarent & démontrent l'impuissance de cet antidote contre le méphitisme que causent les fosses d'aisance. Mais il paroît assuré, que cet antiméphitiseur ne reprendra plus à son hameçon de nouvelles victimes, éclairées par l'exemple de la mort des deux malheureux vidangeurs, sur lesquels cet oculiste a fait ci-devant ses expériences. Il est malheureux pour l'humanité, que ces auteurs de secrets merveilleux contre différens maux, s'enhardissent à reparoître chaque jour pendant que la décomposition de leurs spécifiques en démontre l'illusion. Quant au magnétisme-animal, on vient de publier divers détails dans une brochure *in-8^o*. de 46 pag. intitulée : *Mesmer justifié*. Il y est dit entr'autres choses :

« Y a-t-il rien de plus glorieux que le concours brillant d'hommes, de chevaux, de voitures, ce tourbillon, ce fracas qui plaît tant, qui regue du matin au soir chez Mr. Mesmer ? Que l'on compare ce mouvement continuel à ces graves assemblées de médecins, à ces consultations muettes, qui ressemblent à des méditations sur la mort ; qui pourroit balancer sur le choix ? D'un côté ce ne sont que des objets bruians ou merveilleux ; de l'autre,

des objets sombres & sinistres, un appareil effrayant, des mots entrecoupés d'un langage étrange; des coups-d'œil farouches, jettés par fois, par des hommes vêtus de noir, sur le malade épouvanté; des drogues amères & dégoûtantes: ici, au contraire, le médecin en habit lilas ou pourpre, où l'aiguille a peint les fleurs les plus brillantes, tient à sa malade les propos les plus consolans; ses bras mollement enlacés la soutiennent dans son spasme; & son œil ardent & tendre exprime le plaisir qu'il a de la soulager. L'épouvantable pharmacie en est à jamais chassée: le crystal d'une onde pure y remplace ses poisons; & la dextérité à le porter vers une bouche de rose lui donne tout son effet. »

« La maison de Mr. Mesmer est comme le temple de la divinité qui réunit tous les états: on y voit des cordons-bleus, des abbés, des marquises, des grisettes, des militaires, des traitans, des freluquets, des médecins, des jeunes filles, des accoucheurs, des gens d'esprit, des têtes à perruque, des moribonds, des hommes forts & vigoureux, &c. Tout y annonce un attrait, un pouvoir inconnu; des barreaux magnétiques, des baquets fermés, des baguettes, des cordages, des arbres fleuris & magnétisés, divers instrumens de musique, entre autres, l'harmonica, dont les tons flûtés, éveillent celui-ci, donnent un léger délire à celui-là, excitent le rire & quelquefois les pleurs: joignez à ces objets, des tableaux allégoriques, des caractères mystiques, des cabinets matelassés, des lieux destinés aux crises, des cris, des hocquets, des extases imprévues, &c. &c. &c. On est forcé de convenir que ce nouveau genre de spectacle est très-piquant. Aussi ne trouve-t-on chez Mr. Mesmer que des êtres livrés au plaisir où à l'espérance: les malades eux-mêmes y deviennent raisonnans, y prennent un air de gaieté, de fraîcheur; les figures jaunes s'y éclaircissent; les yeux y parlent; & jusqu'au silence, tout y est expressif & comme furnaturel. »

Après ce tableau qu'on lit au commencement

ment de la brochure, l'auteur parcourt légèrement les principes du magnétisme-animal : il décrit les sept pôles du corps humain, qui forment des équateurs : mais tout cela exige, dit-il, les connoissances les plus profondes en anatomie & en astrologie pour pouvoir parler de leurs rencontres, de leurs combinaisons & de leurs influences ; & il remet cette instruction à une autre fois, lorsqu'il rendra compte du catéchisme sublime du magnétisme-animal, dans lequel il parlera des orbites & du cours des planetes, des cometes, de la gravitation, des affinités chymiques, & de tous les grands phénomènes de la nature. Il se contente aujourd'hui de donner une idée de la maniere dont on s'y prend pour magnétiser.

« On s'assemble autour d'un baquet couvert & mystérieux, hérissé de branches de fer, comme on représente à-peu-près un aître avec tous ses rayons : ces fers assez aigus, placés alternativement, les uns de quatre pieds, les autres de deux, servent à former un double rang autour du baquet. Chaque malade convenablement entortillé, soit autour du corps, du col ou du pied, d'une corde qui fait le tour du baquet, dirige vis-à-vis le pôle diaphragmatique la pointe d'un de ces fers, & attend avec ferveur, quelquefois pendant six heures de suite, l'effet qui doit en résulter. Plusieurs se servent de fers plus élevés qui aboutissent à l'œil, à l'oreille ou au front ; ce qui forme un esfet bizarre ; & j'ai souvent représenté à Mr. Mesmer qu'il falloit changer cette position : car toute la société ressemble, en vérité je ne puis m'empêcher de le dire, à un concile de grues qui ont le bec dans l'eau : mais pour le bien qu'on en retire, on passe par dessus ; & on fait bien que ceux qui y sont ne sont pas des grues ; témoins tous

les grands hommes qu'on y voit journellement rassemblés. On forme ensuite la chaîne, c'est-à-dire, que chacun se tient par les pouces, à-peu-près un quart-d'heure : c'est ordinairement pendant la chaîne que surviennent les crises ; état fort extraordinaire, mais nécessaire pour guérir. La chaîne finie, chacun frotte ses mains, & respire le fluide magnétique qui s'y est accumulé. Alors les adeptes se levent pour aller magnétiser : ils ne se mettent au baquet que pour s'impregner de ce divin fluide & le répandre ensuite. Mais soit par politesse, par hazard ou par un privilege dû à la beauté ; les femmes jolies sont presque toujours magnétisées les premières, souvent les seules, par les adeptes (*il y a ici des détails singuliers que nous avons éru devoir passer sous silence*). C'est pendant ces différens mouvemens du magnétisme, que les crises prennent ordinairement aux femmes. Ces crises commencent par une petite toux qui devient convulsive, laquelle est bientôt suivie de hoquets, de cris, de chants extraordinaires : il y en a qui imitent le chien, d'autres le chat, d'autres la poule &c. &c. &c. »

« Une chose, ajoute-t-on, sur laquelle il ne paroît pas si aisé de justifier Mr. Mesmer, c'est la conformité de sa doctrine avec celle de Wirdig, médecin allemand. Voici un passage de ce médecin, qui sert d'épigraphe à cette brochure : *Totus mundus constat & positus est in magnetismo ; omnes sublunarium rerum vicissitudines fiunt per magnetismum ; vita conservatur magnetismo ; interitus omnium rerum fiunt per magnetismum.* Sebast. Wirdig, Med. D. nova medicina spirituum. Hamburgi. 1673. Pag. 170. »

Voici l'épithaphe qu'on a faite à l'auteur du *Monde primitif* :

*Ci git ce pauvre Gebelin
Qui parloit grec, hébreu, latin ;
Admirez tous son héroïsme :
Il fut martyr du magnétisme.*

M O R T S.

Wolfgang de Bournonville , comte de Bournonville & de Fleignies , Grand-d'Espagne de la premiere classe , gentilhomme de la chambre du Roi avec exercice , chevalier , grand-croix de l'Ordre de Charles III , commandeur de Castellanos en l'Ordre de Calatrava , lieutenant-général des armées de Sa M. & capitaine de la compagnie flamande des gardes du corps , est mort à Madrid le 29 Mai à l'âge de 68 ans , 4 mois , & 25 jours. Après avoir servi depuis 1736 comme exempt des gardes du corps , particulièrement dans la guerre d'Italie , où il fut aide-de-camp de l'Infant Don Philippe ; il fut nommé en 1764 commandant-général de la province de Guipuzcoa , & en 1768 capitaine-général du royaume d'Arragon ; emplois , qu'il a remplis avec zele & honneur.

Mr. de Rhod , ministre-d'état du Roi de Prusse , est mort à Königsberg , dans la 81e. année de son âge.

Le baron de Capelle , seigneur du Pol , du corps des nobles de la province d'Overyffel , &c. qui s'est beaucoup distingué dans les circonstances en faveur du parti soi-disant patriotique , est mort à Zwoll d'une maladie rhumatique , dans la maison de Mr. le baron de Pallandt de Zulthem , son ami.

On apprend d'Inspruck que le comte Migazzi , général d'artillerie , y est mort presque subitement le 25 Mai.

Le 6 Mai Mgr. Marescotti , commissaire de la marine , est mort à Rome âgé de 70 ans.

Dans le dernier Journal , p. 259. l. 3 de la note , au lieu de 1767 lisez 1777. — p. 310, l. 38 *Noïons* , lisez *Noyon*.

Je me fais gré de ne pas avoir inféré la lettre dont il est parlé p. 313 , ayant appris que le R. P. M. n'en est pas l'auteur , que la signature est supposée , & qu'il n'a eu au ballon d'autre part que celle de le secourir dans sa chute